

Compte-rendu du Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode du 28 janvier 2013.

- La séance publique est ouverte à 20h sous la présidence du Bourgmestre Emir Kir.

Présents / Aanwezig : MM./HH. Kir, Bourgmestre-Président / Burgemeester-Voorzitter; Azzouzi, Jassin, Jabour, Özkonakci, Mme/Mev. Namli, M./Dhr. Boïketé, Mme/Mev. Meulemans, Echevins/Schepenen; Mme/Mev. Mouzon, MM./HH. Smahi, Clerckx, Mme/Mev. Ilunga Kabulu, MM./HH. Mohammad, Medhoune, Yildiz, Roekens, Mmes/Mev. De Pauw, Genot, M./Dhr. Disli, Mme/Mev. Dagyarani, MM./HH. Kfaiti, Muradyan, Mouhssin, Ozdemir, Mme/Mev. Bulduk, MM./HH. Fremal, Balsat, Mme/Mev. Warnotte, Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden; M./Dhr. Neve, Secrétaire communal/Gemeentesecretaris.

Excusés / Verontschuldigd : Mme/Mev. Laaraj, Conseillère communale.

Par tirage au sort, M. Mohammed AZZOUZI, Echevin, est désigné pour voter le premier.

– Points à l'ordre du jour:

1. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 14/01/13 ; approbation.

M. le Président : Mesdames, Messieurs, je propose de commencer ce Conseil communal avec à l'ordre du jour l'approbation du procès verbal de la séance du 14/01/13. Il y aura évidemment une lecture des résolutions prises, le tirage au sort et puis on vérifiera les présences et on procédera évidemment à l'ordre du jour. Je voulais d'ores et déjà dire qu'il y a un nouveau texte, que vous avez certainement découvert, qui concerne la fixation de prix des loyers dans le cadre des contrats de quartier. Nos services ont reçus l'indice des prix et ils ont fait évoluer la première version. Il y aura donc un changement au niveau des 4 montants qui se trouvent dans le document. Monsieur le Secrétaire communal, je vous cède la parole.

M. le Secrétaire procède à la lecture des résolutions prises lors du Conseil communal du 14 janvier 2013.

M. le Président : S'il n'y a pas de question, je propose d'aller tout de suite au point n° 2 qui est évidemment l'objet principal de notre rencontre de ce soir. Avant de commencer, je voudrais demander - et je l'ai déjà fait - d'intégrer dans vos réactions à cette note de politique générale les interpellations que vous m'avez fait parvenir et je pense en particulier à M. Balsat et M. Mouhssin. J'avais déjà annoncé le 7 décembre dernier que le 28 janvier, nous aurons l'occasion de débattre de la note de politique générale pour les 6 années qui viennent. Mesdames, Messieurs, j'ai le plaisir de vous présenter la note de politique générale qui est intitulée Saint-Josse : solidarité, proximité et concertation. Au bout de la présentation, vous aurez l'occasion de réagir.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention. J'ai voulu tout spécialement prendre le temps de faire la lecture de toute la note de politique générale. Nous y avons accordé une importance toute particulière en considérant ce document comme étant le document fondateur de cette nouvelle majorité. Une commune doit poursuivre des priorités politiques mais elle doit bien, avant tout, prioriser ces objectifs politiques. Nous sommes prêts à rencontrer tous les acteurs et nous le ferons de manière systématique. C'est aussi un moyen pour envoyer un signal à tous les acteurs, c'est l'objectif central de nos priorités, ce qui nous permet de ne pas tomber dans l'arbitraire. Nous ne voulons pas de politique qui réponde au cas par cas, qui réponde à des demandes qui sont disparates. Il faut une vision claire pour l'avenir. Nous avons un objectif essentiel, c'est

l'amélioration du bien-être de nos concitoyens. Nous avons 3 valeurs phare. La première c'est la solidarité puisque nous sommes dans une période de crise où il est essentiel d'accompagner socialement. La proximité, nous avons inscrit toutes nos politiques dans une approche territoriale dans une approche de proximité. La commune sera répartie suivant trois zones. Le coeur historique à partir de la place Saint-Josse et la chaussée de Louvain. Tout ce qui est situé à partir de la place Madou jusqu'à l'avenue Royale et puis le quartier Nord qui ne sera pas oublié et qui sera au coeur de toute notre attention. Enfin, la concertation. Tout projet, quel qu'il soit et qui aura un impact important sur la vie sociale des Tennesois devra faire l'objet de concertation préalable. Il est toujours bon d'aller vers les gens, d'écouter les gens. La dernière fois que nous l'avons organisé, ce n'était pas plus tard qu'il y a deux semaines et je remercie toutes celles et ceux qui y ont participé tant de la majorité que de l'opposition mais également tous les citoyens et autres acteurs. C'est un bel exercice démocratique et je pense que la commune a été rehaussée par cette consultation populaire. On nous avait dit que ça allait être compliqué mais ça c'est très bien passé. Pendant les 3½ h. de réunion, chacun a pu exprimer son point de vue. Des points de vue parfois divergeants mais le dialogue s'est instauré et c'est pour moi quelque chose d'essentiel qui devra exister pendant ces 6 années qui viennent. Je souhaite maintenant donner la parole aux groupes de l'opposition en commençant par le groupe le plus fourni, c'est à dire le groupe Ecolo et puis je céderai la parole au groupe MR et - vous n'êtes pas un groupe M. Balsat - mais nous vous céderons la parole car vous souhaitez intervenir et nous céderons la parole aux groupes de la majorité en commençant par le groupe PS et puis le groupe CDH. Vous voyez que nous nous sommes outillés de micros. Nous avons maintenant du matériel. Ce n'est pas le projet ambitieux pour montrer que nous sommes dans l'air du temps mais ça viendra.

Mme Genot : Merci, c'est déjà un gros progrès de ne plus devoir s'égosier pour être entendu. Je pense que beaucoup de citoyens se retrouvent comme nous dans les préoccupations que vous pointez. Beaucoup d'objectifs sont partagés par tous. Une bonne partie des pistes de solutions ne nous sont pas inconnues et se sont retrouvées dans la plupart des programmes. Certains accents nous intéressent tout particulièrement comme celui de dire que l'on oubliera pas certains quartiers - comme le quartier nord - qui par le passé ont été oubliés. L'accent de dire que nous travaillerons avec tous, toutes les communautés, les primo-arrivants, les familles, les indépendants, les commerçants, tous seront concernés. Par contre, vous nous avez parlé de priorité et là c'est plus difficile car nous sommes face à un document très fourni et on ne voit pas bien quelles sont les priorités. On le sait ce n'est pas toujours facile de tout faire et le meilleur moyen est de constater que les mêmes objectifs se retrouvaient déjà dans le document de politique générale 2006-2012. Le premier défi sera d'établir ce que l'on fait concrètement car il y a énormément de bonnes intentions mais il y a une nécessité de concrétiser. Il y a peut-être un défaut - et j'ai étudié l'économie - car souvent quand les ministres me racontent tout ce qu'ils vont faire d'extraordinaire je dis oui mais je passe aux chiffres car ceux-ci ne mentent pas. Et là, je suis un peu inquiète parce que vous dites que la situation n'est pas facile mais vous ne pointez pas la réalité de la situation. Quand on voit le budget de 2012, nous étions en déficit de 800 000 euros et nous n'avons pas provisionné le fond du personnel. Une recette de 3 200 000 euros était attendue pour la vente de la salle Pyramides, cette vente ne pourra pas se faire. Nous débutons avec un trou important à devoir rembourser avant même de commencer. C'est pourquoi il est important de prioriser avec énormément de perspicacité pour pouvoir travailler et réaliser tous ces objectifs ambitieux que vous vous êtes fixés. Je ne vais pas parler pendant une heure et je vais donc me focaliser sur quelques points. Le premier c'est l'enseignement, parce que c'est un point primordial pour l'avenir de nos enfants. Vous avez parlé de la rénovation des murs de l'école pour 2013-2014, c'est que vous avez déjà des pistes d'actions concrètes et cela nous intéresse car on sait que vous avez oublié de demander un budget auprès de la Communauté française et donc que l'on n'avait pas demandé l'argent nécessaire pour rénover la nouvelle école. Quelles sont donc les pistes concrètes pour renouveler la Nouvelle Ecole. On voit, par exemple, que l'école Tournesol, qui a été entièrement rénovée, a encore beaucoup de difficultés. Un des succès de l'école néerlandophone c'est d'avoir réussi à créer une mixité sociale. On a des

parents très attentifs à la scolarité de leurs enfants de toutes origines qui ont fait le choix de mettre leurs enfants à l'école néerlandophone. Dans nos écoles francophones, beaucoup d'entre nous courrons mettre nos enfants ailleurs parce que nous n'avons pas assez confiance dans les écoles de Saint-Josse et là c'est dommage. Je pense qu'il est important de retrouver la confiance dans les écoles de Saint-Josse pour pouvoir créer la mixité sociale qui existe dans les quartiers. Ce projet de mixité ne se retrouve pas dans le projet de politique générale. L'accueil extra scolaire connaît de grandes difficultés au niveau des garderies. Ces garderies ce sont aussi des moments éducatifs, ce sont aussi ces moments dont ont besoin les parents qui travaillent et qui fait qu'ils décident de laisser ou pas leurs enfants dans l'école. Il y a des budgets pour ces accueils extra-scolaires et nous devons aller chercher ces budgets. Par rapport au sport, vous dites « mettons les infrastructures des écoles à disposition pour que les personnes puissent en jouir ». C'est une excellent chose. Je pense qu'il faut faire la même chose par rapport aux écoles de devoirs, parce que souvent des parents me disent qu'ils essaient d'inscrire leurs enfants mais il y a des listes d'attente. Les écoles vides le soir sont d'excellent endroits pour accueillir ces écoles de devoirs. Il faut absolument que nous puissions multiplier les places pour accueillir les enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire. Le dossier du Lycée nous a beaucoup occupés lors de la dernière législature. Quand nous avons dénoncé ce qui se passait, beaucoup nous on dit de nous taire car nous avions pointé ce Lycée. Par la suite, nous avons constaté que tout ce que nous avons pointé s'est révélé vrai et la Communauté française a fait un rapport à ce sujet. Le Lycée est tout doucement en train de trouver ses marques avec la nouvelle direction annoncée, avec la coach de la CPEONS. Il y a une volonté de travailler avec l'ensemble des acteurs et cela nous semble que l'on va dans la bonne direction. Il y a aussi des choses que l'on nous promet depuis deux années comme, par exemple, le cadastre et la situation des professeurs. Les promesses doivent être tenues pour pouvoir redémarrer sur une base saine. L'enseignement nous paraît être une des priorités sur lesquelles nos efforts doivent se porter. La deuxième grande priorité concerne la qualité de vie. Un des éléments que je n'ai pas relevé dans la note mais je n'ai peut-être pas fait attention - c'est la problématique du bruit. Je ne sais pas vous, mais quand je discute avec les gens de Saint-Josse, beaucoup me disent qu'ils ne savent pas dormir le soir parce qu'il y a trop de bruit. Le bruit c'est aussi une pollution, c'est quelque chose qui peut atteindre à la qualité de vie. Là aussi, comme pour la propreté, il va falloir être attentif et mettre des règles claires. Je sais par exemple qu'à la ville de Bruxelles, les terrasses doivent être fermées à une certaine heure et si la terrasse reste ouverte, c'est 500 euros. Je peux vous dire qu'en général, le commerçant vous dit que soit vous rentrez à l'intérieur, soit vous mettez les 500 euros sur la table. Manifestement, cela fonctionne bien. Je pense que dans tous nos quartiers, il est important que toutes nos familles puissent bien dormir à partir d'une certaine heure. Vous avez également pointé la propreté, c'est également une préoccupation de nos habitants. Vous avez promis de multiplier les poubelles, et je pense que c'est une excellent proposition. Il y a 10 ans, Saint-Josse pouvait s'enorgueillir d'être une des commune les plus propre où il y avait des poubelles à chaque coin de rue. Je pense que c'est éducatif pour les enfants de pouvoir leur dire « Ne jette pas ton papier sur le trottoir, il y a une poubelle juste là ». Quand on ne voit pas de poubelle à l'horizon, c'est beaucoup plus compliqué de faire cette démarche. Je pense donc que c'est une première étape indispensable. La deuxième étape, outre le fait de d'informer dans toutes les langues, c'est de dire qu'à un moment on prévient mais que l'on rappelle les règles qui doivent être appliquées. On le voit bien dans le quartier Nord les règles sont plus appliquées et l'on voit une nette différence qui, je l'espère, se verra partout. Un autre problème en matière de qualité de vie, c'est toute la question de mobilité et là, on n'est pas toujours d'accord. Pour nous, il y a vraiment un enjeu de diminuer la circulation de transit et cela passe par des systèmes de boucle et des systèmes qui renvoient les voitures sur les grands axes. Si l'on ne fait pas cela, nous allons très vite nous transformer en petites autoroutes et tous les voisins passeront chez nous car il y a de grandes lignes droites qui permettront de traverser la ville rapidement et que maintenant, c'est à dire à l'ère du GPS, la moindre ligne droite est directement envahie par un flux incessant de voitures. On croise même maintenant de gros camions et des bus dans nos petites rues, ça ne peut pas être cela la solution. Vous avez parlé de la sécurité, de la sécurité des personnes âgées, de la sécurité des piétons, et là nous avons besoin sur toutes une

série de lignes droites et de casse-vitesse car les enfants sont régulièrement attrapés. A l'époque, les médecins de Saint-Etienne pouvaient témoigner que cela concernaient de multiples urgences. Il faudrait également interdire le parking de camionnette sur les coins car cela veut dire que l'on ne voit pas la voiture qui arrive de la droite. Dans ma rue, cela arrive très régulièrement, parfois avec de la tôle froissée, parfois avec des épaules démisées, ou plus grave. Vous avez également parlé de la problématique du parking. Je suis étonnée de ne pas retrouver deux éléments qui pourtant ont eu un dénouement en 2014, c'est la question du parking Scailquin. On a là un parking communal qui est très mal géré et très mal indiqué. De grandes surfaces ne sont pas utilisées et l'on tourne pour trouver des places. Il est important de casser la gestion actuelle de ce parking pour redémarrer sur de bonnes bases. Même chose pour les horodateurs. A l'heure actuelle, si une personne oublie de mettre le ticket, elle risque 2 contraventions dans la même journée. C'est beaucoup plus que dans toutes les communes voisines. Je pense qu'il est important que cette politique des horodateurs soit évaluée et revue. A l'heure actuelle la société privée qui le gère emploie des jeunes venus de Charleroi alors que dans d'autres communes cette gestion est parfois communale comme par exemple à Saint-Gilles. Ne devrait-on pas réfléchir à la même chose pour offrir des emplois aux jeunes bruxellois et pour avoir une politique qui favorise la mobilité au niveau des parking mais qui ne grève pas inutilement les budgets. Il ne faut pas une pénalisation à outrance. Vous nous avez dit que la bonne gouvernance allait être aussi un des axes. C'était pour nous aussi un des points importants. Je pense qu'un des éléments sur lequel beaucoup de gens vont être attentifs ce sont les engagements. J'ai appris que certains engagements ont été faits sans avoir été totalement critérisés. C'est important quand on engage quelqu'un que les règles soient bien claires. Je voudrais que nous puissions nous engager collectivement et que tous les engagements figurent sur le site communal pour que chacun puisse prendre connaissance que oui nous allons engager une personne avec tel profil. Nous allons engager une autre personne avec tel profil pour tel poste. Je pense que c'est un point important. Il y a eu un audit qui a été fait dans l'administration communale. Nous souhaitons pouvoir disposer de cet audit puisque j'imagine que vous allez vous appuyer dessus pour réfléchir à la modernisation de celle-ci. Nous espérons que nous allons pouvoir nous aussi nous en inspirer dans la réflexion. Vous parlez de transparence dans les mandats publics et vous avez déjà fait un premier pas en disant que vous allez ouvrir une série d'organes à l'opposition et cela me paraît une excellente chose. Je pense que dans le futur, ce sera important que les nominations se passent dans la séance publique comme dans les autres communes. Il est de tradition à Saint-Josse de faire ces nominations à huis clos. Je pense que ce n'est pas nécessaire. On a nommé au CPAS, dans le Conseil devant tout le monde et je pense que c'est important que tous les citoyens sachent qui les représentent dans l'ensemble des organes, que ce soient le CPAS, l'Atrium. Comme cela se fait dans toutes les communes limitrophes, je ne vois pas pourquoi cela ne pourrait pas se faire à Saint-Josse. Encore quelques aspects : le logement, c'est un enjeu important pour beaucoup et l'on sait qu'il y a une série de difficultés dans nos logements sociaux. Vous avez dit moins de dérogation, on va appliquer les règles. Je pense que c'est important...

M le Président : Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que l'on essaiera d'être le plus strict possible dans l'application des règles. J'avais dit qu'il n'y avait pas de dérogation car dans un certain nombre de cas, comme par exemple celui d'un incendie, je ne vois pas comment on peut faire. Des dérogations quand elles sont dûment motivées ont lieu.

Mme Genot : Cela nous paraît être la bonne politique parce qu'à l'heure actuelle nous sommes au maximum. Nous sommes la commune où il y a le plus grand nombre de dérogation dans les logements sociaux, et pour garantir l'égalité entre les citoyens, il est important de limiter les dérogations aux cas exceptionnels et aux besoins importants. Vous avez évoqué la possibilité de vendre des logements sociaux. J'avoue avoir été beaucoup plus étonnée car quand on voit la gigantesque liste des personnes en demande de logements sociaux, cela me paraît une drôle d'optique que de les vendre. A l'heure actuelle, il y a des familles qui habitent dans des caves, le nombre de demandes de logements sociaux à Saint-Josse explose et je suis donc étonnée de la

volonté de diminuer ces logements sociaux alors que ce sont des outils importants. On sait que quand on vend un logement social pour la première fois c'est quelque chose d'intéressant car c'est un public de logement sociaux qui y habitent et cela crée de la mixité. Très rapidement ces logements sociaux sont revendus sur le marché privé et l'on perd un outil de régulation des prix à la baisse. Il faut vraiment faire attention à cet outil-là et je suis étonnée car j'ai souvent entendu des socialistes s'y opposer quand le MR le proposait, je suis donc étonnée de retrouver cela dans votre programme. Une maison des cultures, cela me paraît être une excellente idée qui avait déjà été promise en 2006. Je pense qu'il va falloir travailler à une maison des enfants, des cultures, citoyens, des migrants. Peut-être que l'on pourrait avoir dans un premier temps, une maison polyvalente qui serait occupée la journée par des groupes qui suivent des cours le matin, des groupes de femmes l'après-midi, des groupes d'enfants au moment de l'école de devoir, des groupes d'adultes le soir. En tout cas avançons et créons des espaces qui soient utilisés au maximum car ce serait trop dommage dans une commune comme la nôtre de voir des locaux inoccupés la majorité du temps. Des exemples comme la maison des citoyens à Schaerbeek démontre que cela fonctionne très bien et accueille différents types d'acteurs à différents moments de la journée. Dernier enjeu qui me paraît important c'est la question de l'emploi. On voit énormément de gens qui se lancent comme indépendants, faute de ne pas trouver d'emploi. Ils se lancent et créent un snack, un commerce sans avoir toujours les outils pour pouvoir estimer, comparer pour pouvoir lancer effectivement l'activité. Molenbeek a créé un guichet d'accompagnement des indépendants et je pense vraiment que c'est un outil qui pourrait être copié ici. Autre aspect, c'est le soutien à l'accompagnement des chômeurs. J'ai appris que nous avons actuellement deux personnes qui travaillent à l'ALE de Saint-Josse. Cette ALE a fait un excellent travail et a augmenté de 70 % en deux ans, le nombre d'heures prestées en ALE et a fait tout un travail d'accompagnement des gens qui n'ont pas pu être suivis étant donné que l'ALE a été totalement submergée. L'ONEM a décidé de reprendre un des deux temps plein de l'ALE et a diminué substantiellement les moyens. L'ancien collègue avait décidé, si je ne m'abuse, d'engager la deuxième personne pour que l'ALE puisse continuer à faire ce travail d'accompagnement et de développement et il semblerait que vous ayez annulé cet engagement et cela nous paraît être un signal inquiétant puisque le travail de notre ALE est salué comme étant un des plus dynamiques. Malheureusement, l'ONEM n'a pas voulu en tenir compte. Je trouve que c'est inquiétant. Dans votre note, vous parlez d'accompagnement, de création, d'activités, etc... J'ai dénoncé cette situation au fédéral et nous allons devoir y faire face ici. Bien souvent ce sont les mêmes qui prennent les mesures à un certain niveau et puis qui disent que c'est scandaleux à un autre niveau. Nous avons un nouveau chef d'orchestre pour une équipe qui présente une série de têtes connues. J'espère que le nouveau chef d'orchestre va imprimer sa marque et que l'on va pouvoir avancer dans la bonne direction et qu'à l'occasion de l'adoption du budget, nous allons pouvoir mettre en œuvre les bonnes intentions.

M le Président : Le groupe MR.

M Clerckx : Merci beaucoup pour cet exercice de nouvelle législature. La note de politique générale est vraiment un document de base que nous allons utiliser tout au long de la législature. Nous espérons que vous allez respecter vos nombreuses promesses. On sait déjà que ce ne sera pas le cas mais on sera là pour vous le rappeler. Comme je vous l'avais dit... un nouveau Bourgmestre c'est a priori assez positif et donc l'opposition est relativement constructive. Je vais pointer quelques points très positifs dans votre note et j'espère vraiment que vous les réaliserez. Un point très important c'est la prise en compte de la problématique de la prostitution et votre volonté de mener un projet global qui s'inspire d'Anvers. Donc là, le groupe MR vous soutient pleinement dans cette politique car le quartier dans lequel se déroule la prostitution souffre beaucoup et depuis trop longtemps. Un autre point très important c'est votre politique de rattrapage en matière de crèches et y compris des crèches privées, je pense que cela est aussi une politique que l'on doit mener car nous sommes une commune très jeune et que nous devons faire face à un défi démographique très important. Autre point important, et l'on s'est beaucoup battu lors de la précédente législature pour

cela, c'est la rénovation des logements publics. Le pouvoir public doit montrer l'exemple et c'est malheureusement pas toujours le cas. Je pense qu'il y a vraiment du boulot à faire et si c'est un point prioritaire dans votre politique, vous aurez tout notre soutien. Autre point important où vous aurez notre soutien c'est bien sûr l'enseignement. La reconstruction de la Nouvelle Ecole et je me souviens que, quand vous étiez jeune échevin et moi aussi, nous avions un projet en commun qui n'est pas tout à fait dépassé même s'il a dix ans de cela. Je crois que vous pouvez le ressortir. Votre prédécesseur l'avait coulé parce qu'il venait de deux jeunes trop ambitieux, vous et moi. Je pense que ce projet est toujours d'actualité et il est indispensable de mettre fin à ces préfabriqués et aussi d'étendre l'école néerlandophone. Par rapport au Lycée, nous avons aussi été fort attentifs concernant la nouvelle direction qui sera mise en place, en espérant qu'elle sera à la hauteur du défi. Un autre point qui tient à coeur des libéraux c'est de ne pas augmenter la pression fiscale et là j'ai lu avec beaucoup de délectation que l'on maintiendrait le niveau actuel de l'IPP, le centime additionnel et le précompte immobilier. Enfin, le dernier point qui me tient beaucoup à coeur, c'est l'ouverture à l'opposition. Nous allons tout à l'heure désigner un certain nombre de représentants dans les asbl et les paracommunales. Je vous remercie donc pour tout cela. Pour le reste, malheureusement, je dois dire qu'il y a beaucoup de belles phrases, beaucoup de blabla dans cette note. Je pense le public a failli s'endormir à certains moments. Je pense qu'il faudra essayer de rendre plus concret toute ces belles phrases un peu creuse et j'ai aussi constaté un certain nombre de lacunes. Heureusement, nous n'avons pas la même vue sur tous les domaines, sinon nous appartiendrions au même parti. Il y a un certain nombre de points qui m'inquiètent. Parmi les points problématiques, j'en citerai quelques uns à commencer par la propreté. La saleté à Saint-Josse est omniprésente. Quand je lis votre note, je ne suis pas sûr que cela va fondamentalement changer car dans le point qui concerne la propreté, il y a beaucoup de points qui concernent l'information et la prévention et c'est très bien mais on sait que cela ne portera ces fruits que dans quelques années. Par contre, l'aspect répressif, malheureusement indispensable, est évacué sans aucune précision sur les mesures que vous allez prendre. Je pense que là, on aurait besoin d'un peu plus de certitudes par rapport à la législature précédente, sur les moyens répressifs que vous allez mettre en place tels que des planques avec la police, des caméras mobiles ou autres. Ça, c'est un point que j'aimerais bien que vous éclairciez. L'aspect équipement de nos hommes (on a déjà eu un débat sur les gloutons), je pense que nos hommes utilisent encore des outils moyenâgeux, donc je pense que là il y a un progrès à faire. Un autre point d'actualité qui me semble traité de manière légère, c'est la mobilité. Si je lis bien, votre projet c'est de dire non au piétonnier Madou avec une pseudo concertation puisque vous avez déjà déclaré que ce serait non après une petite réunion.

M. le Président : Vous n'étiez pas là et croyez-moi il y avait beaucoup de monde, près de 500 personnes.

M Clerckx : oui mais les jeux sont déjà faits ou alors c'est la presse qui écrit n'importe quoi. Autre point important où là vous dites carrément qu'il n'y aura pas de concertation, c'est de réouvrir le carrefour rue Verte, je trouve cela bizarre que vous dites concertation pour tout alors que là on réouvre tout de suite.

M le Président : Juste pour information, il s'agit de travaux qui ont été réalisés sans permis d'urbanisme. On va revenir avec quelque chose qui n'aurait jamais dû exister.

M Clerckx : Cela veut dire que l'on va casser tout ce qui a été fait et cela représente près de 500 000 euros plus les frais du nouveau projet. Alors je lis que vous allez consulter la population sur les projets du passé, sur ce qui a été fait par les précédents, c'est-à-dire pas grand chose. Avec des questions comme « Etes-vous d'accord avec le sens unique de la rue Willems » , « Etes-vous d'accord avec quelques sens unique qui ont créés quelques boucles », je ne vois pas du tout sur quoi vous allez consulter la population à part quelques sens uniques et la rue Willems. Là dessus, vous allez baser votre politique future, donc je suis un peu inquiet en matière de mobilité. Autre point où

je suis inquiet, c'est le logement privé et la lutte contre les marchands de sommeil. Nous avons beaucoup dénoncé le fait que la majorité précédente n'a pas fait grand chose, si ce n'est sur la fin avec un peu de paillettes, en faisant semblant de faire beaucoup de choses. Dans votre texte sur le logement, cela arrive en bout de course, deux ou trois lignes, avec en plus une phrase un peu inquiétante qui dit qu'on luttera contre les marchands de sommeil mais dans le respect des intérêts des locataires. Cela veut dire que comme on ne va pas pouvoir reloger tout le monde, c'est peut-être mieux d'être dans un taudis qu'à la rue et là vous avez raison mais en lisant votre texte, ne pense que cela ne va pas changer. On va faire semblant de s'attaquer au problème mais on ne va pas mener une vraie politique cohérente et ambitieuse de lutte contre les marchands de sommeil, ce qui est indispensable car la détresse est énorme. J'ai visité beaucoup de logements insalubres avec M. Balsat et c'est horrible ce qu'on voit. Je trouve qu'en lisant votre point sur le logement qu'on se rend bien compte que ce n'est pas là votre priorité et je trouve cela très très dommage. Pour ce qui concerne l'enseignement, je l'ai dit, il y a des points très positifs. Par contre, un point sur lequel je tape depuis longtemps, mais visiblement cela ne rentre pas bien, c'est que partiellement rentré...c'est l'immersion linguistique. Pourquoi, est-ce que Saint-Josse, qui connaît le taux le plus élevé de chômage chez les jeunes et que l'on sait qu'un des gros problèmes de nos jeunes qui ne trouvent pas d'emploi c'est parce qu'ils ne parlent pas le néerlandais, pourquoi ne pas mettre en place l'immersion linguistique dans certaines écoles ? On parle d'échanges mais ce n'est pas une vraie création de classes d'immersion linguistique alors que c'est cela qu'il faut faire. Il faut vraiment créer une filière car un certain nombre de nos jeunes est tout à fait capable de suivre cette immersion et c'est important pour leur avenir. Il y a dans votre note à nouveau de belles phrases mais rien de concret. Oui, on y parle de contact dans le secteur hôtelier mais il n'y a pas grand chose d'autre dans cette page. Certains points très concrets parlent de création de zones touristiques...ce qui permettrait aux commerçants d'ouvrir le dimanche...Il y a moyen, bien que l'emploi ne soit pas à priori une politique communale, d'être plus concret. Concernant la culture, je trouve cela bizarre que vous ne citiez à aucun moment la Jazz Station ou le Jazz Tennode. C'est voulu ? C'est probablement un acte manqué mais c'est important d'en parler car la Jazz Station a coûté des sommes astronomiques et est sous utilisée. Trois soirs par semaine, il y a une quinzaine de personnes qui y vont. Je pense qu'un outil pareil, qui est superbe doit être utilisé. Peut-être on peut continuer à faire du jazz mais autre chose aussi. C'est un des plus bel outil que l'on doit ouvrir tous les jours et pas seulement à des amateurs de jazz. Il y a des gens de Saint-Josse qui aime le jazz mais franchement je ne crois pas que ce soit la majorité, donc je pense qu'il faut ouvrir un peu plus cette Jazz Station et en faire autre chose que juste un lieu ouvert trois soirs par semaine. Il faut penser au Saint Jazz Tenode qui contrairement à ce qu'en disent vos prédécesseurs car cela coûte beaucoup d'argent à la commune de manière directe ou indirecte...ne fût ce que par le personnel qui y est employé. Je pense qu'il faut réorienter les moyens et ne pas avoir peur de prononcer le mot jazz, Monsieur le Bourgmestre. On aurait pu mettre dans d'autres points, mais il y a une chose importante qui manque aussi dans cette note, c'est le monument du coeur de la commune qui tombe en ruine et c'est l'église de Saint-Josse. Je crois qu'il est temps de la rénover. Je terminerai par un point qui rejoint ce qu'à dit Zoé Genot. Il y a énormément de choses dans la note dont je ne suis pas sûr que vous aurez les moyens suffisants de les faire. Vous dites que vous voulez assainir les finances publiques mais quand je vois le nombre de structure que vous allez créer, comme des maisons de quartier, des maisons des enfants, une maison de la citoyenneté, un centre de jour, des crèches, une maison des cultures et de la cohésion sociale...tout ça, même si on devait obtenir des subsides, requiert de l'argent de la part de la commune...car il faudra entretenir les lieux, payer le personnel, tout cela ce sont des charges. Chaque fois que l'on crée un lieu, ce sont des charges en plus pour la commune. Je ne sais pas comment vous allez faire tout cela mais il y a déjà deux pistes pour limiter les dépenses. Vous avez prévu un certain nombre d'études, certaines sont nécessaires, d'autres sont totalement inutiles. Par exemple sur le parking, il n'y a pas besoin de faire d'étude pour savoir où est le problème de parking car c'est partout. Une autre étude inutile c'est celle sur les commerces du pont de Brabant. Faites juste les travaux de la place Saint-Lazare et de la Place Rogier et vous aurez du passage, les gens iront de la rue Neuve jusqu'à la rue du Brabant et c'est bien. Les commerces sous un pont ça ne

marche pas très bien...Personne ne va aller sous votre pont...bref, pas besoin d'études, faites les travaux et puis on en reparle.

M le Président : M. Balsat pour lui-même.

M Balsat : Je représente non seulement les indépendants mais je représente surtout la population. Je vais faire une intervention qui sera moins participative que mes amis de l'opposition d'Ecolo et du MR. Je vais, comme je l'ai dit lors de votre intronisation, être un peu plus positif. Je vais laisser à cette nouvelle direction le bénéfice du doute. Je pense que même comme l'a dit Mme Genot, si des têtes sont connues et reconnues, je pense qu'il y a un nouveau pilote et j'espère que le précédent a sauté avec un parachute. Je ne lui veut pas tant de mal que l'on pourrait le penser. Toujours est-il que j'ai vu et entendu comme tout le monde le programme de politique générale et c'est un fameux menu. Vous avez hérité d'un lourd fardeau car cette commune a été abandonnée pendant 13 années. Elle a été gérée pendant 13 ans par votre prédécesseur socialiste et je m'en excuse, M. Clerckx mais vous avez votre part de responsabilité puisque vous étiez dans la gestion communale pendant 6 ans, ce qui n'était pas le cas d'Ecolo. Une petite flèche ça fait toujours du bien. Toujours est-il que j'ai lu vos priorités et effectivement il faudra les financer. Ce qui m'intéresse, c'est le premier point parce que vous avez parlé de solidarité. En matière de logement effectivement je crois que Saint-Josse a un urgent besoin d'avoir à sa tête des gens compétents. Je crois que vous allez mettre tout en oeuvre pour permettre dans les différents Conseils d'administration d'avoir des gens compétents. Et puis dans le texte un peu plus loin, il faudra que ces administrateurs rendent des comptes. Si j'ai bien compris, parce que tant dans l'opposition que dans la majorité, il ne suffit pas d'avoir un poste d'administrateur rémunéré ou non rémunéré. Je mets en cause la responsabilité de tous ces administrateurs de ces Conseils d'administration qui n'ont pas été présents. Il est très facile de critiquer et j'assume que je n'étais dans aucun statut d'opposition ni de majorité. Je n'étais qu'un travailleur dans le domaine associatif et aujourd'hui, je pense que les administrateurs doivent prendre leurs responsabilités et vous l'avez dit, et je le dis aussi, que nous allons faire une opposition constructive. Nous l'avons compris au travers votre note de politique générale que vous voulez mettre bon ordre dans cette commune. En tous les cas, je vous fait un chèque en blanc pour les prochains mois qui viennent. En matière de logement, vous avez parlé de la rénovation du parc locatif public, je pense qu'il est pour moi primordial et très important et ça a été un élément pour moi criant ces dernières années, c'est que quand on veut rénover il faut avoir un outil technique à sa disposition. En matière de rénovation, il est temps que Saint-Josse mette à sa disposition une régie technique communale avec des ouvriers qualifiés, sous la tutelle d'un responsable de chantier. Tous les chantiers font pour la plupart appel à des sociétés extérieures privées. Je pense qu'aujourd'hui on a un vivier des personnes jeunes sur notre commune qui ont les capacités en matière électrique, on a des électriciens, on a des plombiers, on a des chauffagistes, on a des gens du cru qui ne demandent qu'une seule chose, c'est de travailler. Je pense qu'une régie technique communale est pour moi fondamentale. Elle permettra effectivement en y apportant éventuellement un numéro vert aux locataires, de pouvoir être mieux entendu. Toujours est-il et c'est un élément très important, que vous avez parlé et c'est intimement lié de l'urbanisme. Je cite dans votre programme, en matière d'urbanisme, le quartier nord qui est complètement détruit et qu'il va falloir reconstruire parce que tous ces quartiers ont été soumis à la spéculation immobilière. J'en veux énormément à vos prédécesseurs qui n'ont pas protégé les habitants. Vous dites que l'on va éviter que les habitants victimes de cette spéculation ou de cet abandon ne soient obligés de quitter la commune. Les gens du quartier nord et les gens de la place Saint-Josse aiment cette commune et veulent y habiter mais il faut que les pouvoirs publics y apportent leur contribution. Je ne vais pas être plus long parce que j'ai des interpellations qui sont au chaud.

M le Président : Est-ce que je peux vous demander d'intégrer dans votre réaction vos interpellations ?

M Balsat : Absolument.

M le Président : Je rassure ici mes collègues mais aussi l'opinion. Mes collègues défendront leurs dossiers en temps utiles. La coutume veut que ce soit le Président qui réponde au nom de l'ensemble du gouvernement mais soyez rassurés, ils défendront leurs dossiers et leurs priorités. J'ai cru entendre quelqu'un dire que'il prend tout pour lui, le respect mutuel est un principe que l'on applique d'abord au Collège. Tous les collègues ici sont responsables de leurs compétences.

M Balsat, vous pouvez donc faire vos interpellations s'il vous plaît.

M Balsat : Je vais rebondir toujours sur votre programme de politique générale. J'avais introduit mes interpellations le 21 ou le 22 et j'ai reçu trois jours après votre programme de politique générale et qu'elle ne fut pas ma surprise car j'ai vu en premier solidarité et ça tombe bien car c'est ma première interpellation. Précarité et sans abri sur notre commune prolongement de la solidarité. Comme chaque année à pareille époque, nous avons chacun d'entre nous une pensée empreinte d'une émotion plus ou moins spontanée et teintée d'humanité pour nombre de semblables qui pendant cette période hivernale doivent se débattre chaque jour durant à la quête d'un abri pour la nuit ainsi qu'un repas et une boisson pour combattre le froid de ces trop longues journées d'errance dans nos rues. S'il échet à la région de prendre en charge ce lourd fardeau que représentent tous ces exclus, il appartient également aux pouvoirs locaux d'assumer territorialement cette injuste réalité. Notre commune fait déjà des efforts en la matière en apportant son concours dans un certain nombre d'initiatives, en ouvrant notamment la bonne porte de la Maison de la Famille un ou deux jours par semaine et évidemment La Maraude, cinq jours sur sept, de 9 heures à 18 heures, dans les locaux de la rue Gillon ou de la rue de la Poste. Ces dernières étant idéalement situées dans 2 pôles géographiques différents dans notre commune. Il est nécessaire que ces initiatives soient davantage soutenue dans la durée et dans les moyens. Il est primordial de permettre à ces entités d'accueillir 7 jours sur 7, pendant la période hivernale, au minimum ces nombreux précaires qui errent dans nos rues durant la journée et de leur apporter assistance et soutien dans leur combat quotidien pour survivre. Il y va de la solidarité et qu'à défaut le code pénal dans son article 422 bis nous y invite. J'ai récemment pris contact avec le responsable de La Maraude, association paracommunale bien connue pour son aide aux sans abris. Ce dernier me confie qu'il aimerait bien pouvoir assurer des permanences toute la semaine, 7 jours sur 7 mais il lui manque 2 personnes. A cet effet, il me confie que la commune s'était déjà engagée en 2012 à satisfaire à cette demande. Je suis informé que La Maraude doit se débrouiller seule pour assurer des repas et des boissons chaudes en comptant uniquement sur la solidarité des voisins et des commerçants, ce qui n'est pas normal. Est-il possible de dégager des moyens pour engager des personnes article 60 afin de permettre à La Maraude d'offrir ses services 7 jours sur 7 ? Est-il possible de la soutenir ponctuellement par l'apport de nourriture ou par des plats préparés via le CPAS ou en débloquant des budgets annuels ? Est-il possible d'adresser un courrier aux commerçants et plus précisément aux grandes enseignes installées sur notre commune, en leur recommandant de ne plus jeter les invendus et de les distribuer aux associations caritatives établies sur la commune ? J'ai vu d'ailleurs un petit passage dans votre note de politique générale à cet effet. J'ai donc une motion à présenter ici à mes chers collègues, conseillers et conseillères, échevins et Monsieur le Bourgmestre. Chers collègues, je vous demande à titre humanitaire de voter en cette séance publique une motion spéciale qui prévoit que pendant toute cette législature et pourquoi pas d'avantage, notre commune se prévoit Saint- Josse commune solidaire. La précarité cela n'arrive pas qu'aux autres.

M le Président : Normalement, par rapport à une motion, il faut qu'elle soit déposée dans les formes c'est-à-dire par écrit. Ceci étant, si je peux me permettre, vous soutenez totalement la déclaration de politique générale. Votre dernière phrase me va très bien. Cet engagement rejoint celui de la majorité et nous en sommes reconnaissant. Personne autour de la table trouve que cette phrase pose problème.

M Balsat : J'aimerais bien l'entendre de la part de tous les conseillers et conseillères. Est-ce que tout le monde y adhère ?

M le Président : Par rapport à votre question, il y a des formes pour déposer une résolution. Vous devez le faire auprès du Secrétaire communal et on vous l'expliquera tout à l'heure mais ceci étant si vous parlez de vos intentions, je suppose qu'elles sont partagées par tout le monde.

M Balsat : Pour terminer sur cette proposition, j'ai un document ici que je vous transmettrai. Cela se passe à Saint-Gilles, commune socialiste également. Vous savez, cela ne coûte pas des millions. Ici c'est un condensé de tout ce qui se fait et se fera dans la commune et on pourrait effectivement l'afficher.

M le Président : Merci, vous avez encore deux interpellations, je vous en prie.

M Balsat : Depuis plusieurs mois l'agence immobilière sociale de Saint-Josse se distingue par son incompétence à assumer son statut de bailleur social. Le dossier de l'immeuble Miramar dans le quartier nord près de la place Saint-Lazare fin 2012, où des locataires se trouvaient depuis plus d'un an sans chauffage et sans eau chaude, avait déjà défrayé la chronique. Les administrateurs de l'époque, par la voix du directeur de l'association, se sont retranchés derrière la responsabilité de la co-propriété dont ils faisaient paradoxalement partie. Dernièrement, c'est la situation dramatique d'une mère de famille avec ses trois enfants qui a été mise au grand jour. Son habitation prise en gestion par l'AIS, était pourrie de bas en haut sans que quiconque s'en aperçoive. Mieux, l'état des lieux, pour autant qu'il existe toujours (j'ai reçu confirmation qu'il existe bien) n'a décelé aucun problème conséquent. On y installa curieusement cette famille en urgence qui posait problème dans un autre logement géré par l'AIS, dixit le directeur de l'agence immobilière sociale. Fin 2012, après maintes péripéties au préjudice des locataires, l'Inspection régionale du Logement ordonna la fermeture immédiate de la maison avec interdiction de la louer. Bien sûr, c'était la faute des locataires qui n'avait pas géré le bien en bon père de famille, dixit le fameux directeur de l'association. Le Tribunal de Première Instance de Bruxelles en référé vient de suivre la décision et confirme la responsabilité de l'AIS pour ne pas avoir délivré de logement conforme aux critères et aux normes de sécurité et de salubrité en la condamnant de reloger la famille dans les 24 heures et de lui trouver un logement décent. Décidément le ridicule ne tue pas. Il est grand temps que cette association soit reprise en main par des professionnels pour rendre non seulement une crédibilité à cette institution mais également au secteur des AIS en général qui souffre des répercussions négatives auprès des propriétaires privés désireux de confier leur bien en gestion. D'autres biens gérés par l'AIS sur le territoire sont aussi dans un état lamentable et nécessiteront dans un avenir proche une rénovation circonstanciée. Comment se fait-il que les logements pris en gestion par l'AIS n'ont pas été diagnostiqués convenablement avant leur mise en sous location ? Ne pourrait-on pas privilégier la qualité à la quantité ? L'AIS de Saint-Josse dispose-t-elle suffisamment de moyens pour travailler et gérer efficacement son parc locatif ? Qu'est-il prévu pour reloger cette famille de la rue compte tenu que la mère est handicapée et que les trois enfants sont tous scolarisés à Saint-Josse ? Que va-t-il se passer avec cette maison, compte tenu qu'un bail de 9 années a été conclu entre l'AIS et la propriétaire des lieux ? Je tiens à préciser que j'ai eu la propriétaire des lieux au téléphone, il y a 5 jours et qu'effectivement, elle est dans un état second. Je tiens à insister pour terminer mon intervention que je pense que c'est de bonne foi que la propriétaire a donné à l'AIS son habitation, il appartenait à l'AIS, qui a tous les moyens pour le faire, de faire une expertise du logement. Or, visiblement, cela n'a pas été fait. Dernière précision, je m'adresse ici au futur Président de l'Agence immobilière Sociale. Je suis étonné que ces dernières semaines, je n'ai eu aucune intervention du Président actuel de l'AIS ou de son vice-président. J'aimerais savoir pourquoi ce mutisme parce qu'effectivement, sans citer le nom de M. l'Echevin, pour moi, on est allé vers lui, et je sais que ce sera aujourd'hui que l'on définira la prise des nouveaux mandats et que c'est seulement en juin de cette année-ci que le Conseil d'administration entrera en vigueur.

M le Président : Merci M. Balsat, est ce que vous avez encore une interpellation ?

M Balsat : oui.

M le Président : Si vous voulez bien la faire pour rester dans les temps...

M Balsat : Quelle heure est il ? Il est 22h, quand je pense qu'ils ont fini à 1 heure du matin à Molenbeeck je me dis que nous avons encore de la marge. Je vais terminer. Faites ce que je dis, ne dites pas ce que je fais. Les habitations à Bon Marché se trouvent de manière récurrente dans des difficultés financières récurrentes depuis longtemps et ce n'est un secret pour personne. La gestion du personnel des HBM a d'ailleurs été régulièrement mise au banc des mauvais élèves ces dernières années pour des raisons diverses. Pour expliquer cette situation, on invoque souvent la responsabilité aux locataires sociaux accusés souvent de ne pas payer leurs loyers ou de dégrader leur logement. Vrai ou faux, le constat est qu'il faut faire des économies drastiques et gérer les deniers publics avec parcimonie. Dans les HBM, malheureusement, les économies sont réservées exclusivement aux locataires. Alors que les charges locatives sont de plus en plus lourdes à supporter, que les conditions de vie sont de plus en plus difficiles parce que nombre de logements ne sont plus en état, le nouveau directeur nommé en 2009 se voit offrir un véhicule de fonction d'une valeur de 22 000 euros pour se promener dans la commune la plus pauvre de la Région bruxelloise. Notez ici qu'au CPAS de Saint-Josse, une voiture hybride coûte 33 000 euros. De plus, l'ancien directeur a quitté son poste en emportant avec lui son ancien véhicule de fonction pour rejoindre la présidence des HBM en qualité de conseiller particulier. Est-ce bien raisonnable ? Le plus étonnant et je ne vais pas me faire des amis aujourd'hui, c'est que personne ne s'est étonné ni offusqué de cette situation. Personne, même pas les observateurs de l'opposition. La commune qui est actionnaire de plus de 95 % estime-t-elle normal de dépenser une telle somme pour un véhicule de fonction alors que nous connaissons une conjoncture économique difficile ? Pourquoi ne pas avoir utilisé le véhicule de l'ancien directeur comme voiture pouvant servir au nouveau directeur ? Quel est la fonction de l'ancien directeur gérant nommé secrétaire particulier ? Applaudissements.

M le Président : Merci, je me tourne vers Mme Mouzon pour le PS puis se sera le tour de M. Mohammad pour le groupe CDH.

Mme Mouzon : Merci Monsieur le Bourgmestre, nous avons donc une feuille de route pour 6 ans qui pour l'essentiel répond aux demandes de la population pendant la campagne électorale. Je parle des projets et des méthodes qui veillent à respecter le trinôme essentiel qu'est le logement, l'emploi et l'éducation. Heureusement que nous avons 6 années devant nous pour réaliser ce programme ambitieux et heureusement que nous ne sommes pas tout seuls pour le faire. Le programme de politique générale, c'est un programme de politique générale de la commune et représente ce que le Collège souhaite. Clairement, vous serez la cheville ouvrière mais il y a aussi un Conseil communal qui ne peut pas qu'être spectateur et qui sera contrôleur, c'est son rôle, mais il ne peut pas qu'être cela non plus, qui sera un soutien dans le chef de la majorité et qui peut aussi être un acteur à part entière et notamment dans toutes les règles de gouvernance et dans toutes méthodes mises en avant dans les concertations. Heureusement aussi que la commune n'est pas toute seule pour faire tout cela ou pour venir en appui des actions cohérentes par rapport au projet communal, il y a le CPAS et là je pense aux personnes âgées, aux aides en matière de logement, aux aides en matière énergétique, aux aides à l'insertion socio professionnelle et il y a les missions locales et les ALE, il y a les HBM qui s'occupent du logement puis il y a la Maison de la Famille, et j'en passe, mais il y en a heureusement beaucoup. Une des choses qu'il faudra faire et tenter de faire dans le respect des prérogatives, ce sera de coordonner toutes les actions menées par ces institutions. M. Balsat, vous signez un chèque en blanc, la question est de savoir s'il est provisionné parce qu'évidemment pour tout cela il va falloir des sous et vous l'avez dit, il ne faudra pas non plus agir n'importe comment.

Ainsi, quand j'entend Mme Genot qui, au nom de la bonne gouvernance et de la transparence, dit qu'il faut que toutes les offres d'emploi se trouvent sur le site, cela va de soi lorsqu'il s'agit de faire du recrutement statutaire mais, en ce qui concerne les engagements contractuels, j'attire votre attention sur le fait que, quand vous faites cela de manière systématique, vous avez une gestion d'un flux de demandes énorme et cela coûte énormément d'argent et cela prend énormément de temps alors que vous avez aussi des candidatures spontanées. Il faut savoir aussi bien répertorier les candidatures spontanées qui viennent d'ailleurs, le plus souvent des habitants de la commune. Quand un poste se libère, il faut faire le tour des candidatures spontanées avant d'ouvrir à toute la Belgique sur un site, parce que vous allez avoir à gérer 100 demandes pour un poste. Il faut, bien sûr, de la transparence et s'assurer que la méthode puisse à tout moment être vérifiée et contrôlée, et il ne faut pas que ce soit de l'arbitraire mais il faut aussi tenir compte d'impératifs de gestion. Saint-Josse ten Noode, certes la Jazz Station est un outil qui coûte et qui doit être optimisé. Il doit être, comme d'autres, accessible et c'est la même chose pour l'exposition de sculpture du square Armand Steurs. Je mets sur le même plan de sous occupation la Jazz Station et l'accès facile et gratuit pour un public en terme de qualité et de culture. Je vous demande, Monsieur le Bourgmestre, comme tout le monde dans la salle si j'ai bien compris, d'être le pilote dans l'avion et effectivement il était temps. Je vous souhaite beaucoup de courage, je vous assure que vous avez le soutien de la majorité et je vous demande de ne pas croire que vous êtes tout seul et de vous appuyer aussi sur le Conseil communal et sur d'autres instances et de coordonner. Je vous remercie.

M le Président : Je demande que l'on cède la parole au groupe CDH.

M Mohammad : Je serai très court. Le groupe CDH se félicite du texte relatif à la politique générale présenté ce soir pour la nouvelle législature. Il s'agit d'une note dans laquelle le CDH se retrouve pleinement. Plusieurs de ces priorités s'y retrouvent comme une meilleure gestion de la prostitution, la création d'un guiche d'énergie, une meilleur gouvernance, et entre autre la problématique du précompte immobilier pour les moins de 35 ans pour une période de 5 ans et une gestion saine de nos finances communales. Le groupe CDH apprécie particulièrement d'avoir été considéré comme un interlocuteur à part entière dont les idées proches des priorités politiques ont été prises en compte pour la rédaction de la présente note. Cela démontre que le CDH est un partenaire important, reconnu et respecté, et nous vous en remercions.

M le Président : Voilà, Monsieur Roekens je vous cède la parole et Monsieur Mouhssin ensuite.

M Roekens : Je souhaite féliciter le Collège de s'engager à augmenter la capacité des écoles néerlandophones l'actuelle doit refuser plus de 180 élèves chaque année. Il était vraiment temps d'augmenter la capacité. Néanmoins, je demande ici de ne pas oublier l'accueil pour les plus petits. La crèche néerlandophone a une trentaine de places et connaît le même problème de capacité.

M Mouhssin : Il s'agit d'une interpellation portant sur l'apprentissage de la natation dans les écoles communales de Saint-Josse. Vous serez d'accord avec moi pour dire qu'il s'agit d'une nécessité sur le plan pédagogique. Dans le cadre du décret Missions, l'apprentissage de la natation est dans le socle des compétences en éducation physique. A la fin de la deuxième année primaire, l'enfant doit pouvoir flotter et se propulser. Il doit pouvoir nager en sixième primaire. Enfin, en deuxième secondaire, il doit être capable de nager 25 mètres. Dans notre commune, l'organisation consiste à suivre des cours de natation tout au long de la scolarité. Depuis, la fermeture de la piscine de Saint-Josse, les enfants fréquentant les écoles communales n'ont plus de cours de natation. Une centaine de familles ont signé une pétition afin d'interpeller le pouvoir organisateur pour signaler qu'à l'école Joseph Delclef aucune proposition ne leur a été faite, aucune alternative depuis la fermeture des bains de Saint-Josse. Pourtant des solutions existent comme l'organisation de stages intensifs de natation ou des plaines de sports organisées par l'ADEPS. On peut les organiser pour que les enfants les suivent une année sur deux, l'important est d'arriver au socle de compétences. Je souhaiterai

donc savoir quelles mesures vous allez prendre pour répondre aux obligations des décrets et comment allez-vous évaluer si ces enfants ont atteint les compétences en natation. Je vous remercie. Je voudrai juste rajouter une petite chose pour compléter ce qu'à dit ma collègue Zoé Genot. Je pense qu'effectivement, nous sommes là pour contrôler ce que vous faites et je pense que la tutelle est également là pour le faire. Dans ce dossier-là si on ne répond pas aux attentes des parents et des enfants, c'est le risque qu'on encoure. Vous avez parlé de propreté publique et de la déchetterie. On sait très bien que dans quelques mois cette déchetterie deviendra probablement régionale. M. Madrane semble vraiment motivé et c'est ce qu'il semblait dire. Sur la question de l'énergie, on sait qu'il y a une Maison de l'Energie qui est développée pour les trois communes. On sait que cela représentent plus de 2 000 000 d'euros par an et je souhaiterais insister sur cette complémentarité. Je souhaite saluer les idées novatrices comme celle des conteneurs enterrés pour les commerces. J'ai le souvenir que M. Arnaud Pinxteren avait soulevé l'idée, je lui ferai part du fait qu'aujourd'hui cela a abouti, c'est un compliment, je vous assure.

M le Président : Non ce n'était pas M. Pinxteren, c'était moi.

M Mouhssin : J'ai encore son interpellation devant moi mais on en débattrà à un autre moment.

M le Président : Voilà s'il n'y pas d'autres réactions je vais tenter de répondre à ces innombrables questions et commentaires en essayant d'y apporter quelques réponses. Il va de soi que vous aurez l'occasion, au cours de cette législature, de revenir plus en profondeur sur chaque dossier. Je vais d'abord remercier l'ensemble des collègues qui ont pris la parole et qui s'inscrivent dans une volonté d'avoir un débat qui soit contradictoire et constructif et je pense que c'est essentiel. Les gens attendent de leurs élus une attitude digne et une attitude responsable et c'est cela qui réconcilie les habitants avec la démocratie. Il revient aux élus d'avoir des comportements exemplaires et je voudrai vous remercier car que crois qu'aujourd'hui c'est une bonne étape qui est franchie et il y a vraiment un climat qui est positif. Sur la Nouvelle Ecole, la priorité pour 2013-2014 c'est la destruction des bâtiments préfabriqués. Nous commencerons à étudier cette question et nous avons déjà, dans le cadre du contrat de quartier durable chaussée de Louvain, pu sensibiliser les autorités régionales. Un dossier sera déposé sous peu auprès des autorités communautaires mais avec le soutien et le concours de la Région bruxelloise puisque vous savez que M. Picqué a aussi lancé un projet régional pour répondre au défi démographique. C'est pour nous la première priorité. Cela demandera une période transitoire avant d'arriver à une école en dur ou en tout cas à un bâtiment reconverti pour ce type d'affectation. Nous allons mobiliser toutes les énergies tantôt au niveau des autorités communales, tantôt au niveau des logements sociaux dans le même périmètre pour sortir les enfants de cette situation et c'est vraiment important. L'école Tournesol a changé totalement avec une population variée et elle a atteint le chiffre de 180 élèves. Je me rappelle il y a 10 ans, je faisais partie de ceux qui y croyaient car un quartier sans école est un quartier qui se meurt, alors que d'autres considéraient qu'il fallait faire du logement, et cela n'avait aucun sens. On a bien fait de se battre car il y a une population jeune avec des enfants de bas âge. Je crois que le niveau aussi dans les écoles s'améliore et on a encore l'occasion de remettre au mois de juin des diplômes et des bulletins aux enfants. Il y a un très beau renouveau et il faut remercier ceux qui y ont travaillé. Sur la question de la garderie et cette question est essentielle parce que je pense que nous devons mener une réflexion par rapport au personnel. Comment peut on obtenir le meilleur éducateur alors qu'il y a une précarité de l'emploi. Il y a là un soutien que nous devons apporter. L'école peut évidemment être le lieu pour accueillir du sport et des écoles de devoirs mais encore faut-il que nous organisions au mieux les travaux dans nos écoles. Il y a, par exemple, une réforme à mener pour bien identifier le métier de chacun dans les écoles. Il faut trancher avec les syndicats qui devront participer aux travaux. Il faut savoir qui est le chef dans le bazar. Je ne peux pas accepter qu'en cas d'incendie et de sécurité que l'on ait deux têtes. Il faut que les missions soient définies. Je redis ce que nous avons dit : nous voulons un réseau d'écoles de devoirs et il faudra en créer s'il le faut et l'on a des dispositifs ainsi que des moyens communaux que l'on pourrait y affecter.

Sur le Lycée, je remercie tous ceux qui y apportent leur soutien et c'est vraiment important pour que tous ensemble nous puissions amener ce Lycée à se renouveler même s'il y a encore un chemin titanesque à accomplir mais il faudra être patient. Vous avez raison de dire qu'il faut le cadastre parce que nous-mêmes nous ne pouvons pas aller plus loin sans le cadastre. Il faut savoir qui fait quoi dans l'école, c'est une question qui est essentielle. La question de l'absentéisme des professeurs et des élèves est également au coeur de nos préoccupations.

Evidemment, nos habitants doivent pouvoir dormir. Il y a eu tout un travail qui a été fait au cours de la législature précédente et notamment par l'Echevin du commerce au niveau d'un suivi par rapport au travail dans les terrasses puisqu'il y a eu tout un travail d'accompagnement et de contrôle qui a été réalisé. Vous avez raison de souligner qu'il faut faire respecter les normes partout.

Pour la propreté publique, c'est la France qui nous a enseigné la mise en place de corbeille tous les 100 mètres. Ce qui est intéressant c'est que ce n'est pas beau mais que c'est vachement fonctionnel. Ce projet est aussi intégré dans le plan régional. M. Mouhssin vous me disiez qu'il faut également travailler en adéquation avec la Région et c'est aussi un de nos objectifs. Je pense qu'il faut pouvoir aussi l'imposer aux communes dans les rues les plus fréquentées. Sur la mobilité c'est sûr que nous allons parfois diverger même si nous partageons le soutien à la mobilité douce, la sécurité des piétons. Comment vivre avec des trottoirs de 80 cm et pourtant c'est ce qui se passe depuis des décennies. On aimerait bien pouvoir compenser l'offre de stationnement. Par rapport au système d'action de mobilité, ce n'est pas demander aux habitants de critiquer tout ce qui a été fait, il faut partir de questions simples, je crois que les habitants peuvent apporter des réponses à des questions simples. Quand j'étais autour de la table avec d'autres collègues il y a 12 ans et vous étiez là aussi M. Clerckx, on nous disait que les actions de mobilité que nous allons mettre en oeuvre vont vous permettre de lutter contre le trafic de transit. Aujourd'hui je n'entend que ça mais je vois le contraire. Je trouve qu'il est de bonne chose de se demander où est réellement le problème. Comment se fait-il qu'à un moment donné c'est le contraire qui se passe. Et c'est là qu'on diverge peut-être avec certains d'entre vous parce que moi ce que je dis c'est de l'analyse globale encore une fois. Tant qu'on aura pas un réseau de transport public qui soit fort et qui soit dense et sécurisé, puisque vous savez que la police n'est pas encore présente dans les transports publics. C'est un avantage de se déplacer en voiture, mais quand les gens viennent en voiture est-ce que vous préférez qu'ils viennent par les petites voiries ou les grandes voiries ? Est-ce que les petites voiries ont été conçues pour cela ? Je pense que nous avons un même objectif, c'est d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de sécuriser les quartiers. Nous allons au cours de cette législature comme jamais ralentir la vitesse. Les ralentisseurs de vitesse dans les carrefours seront la priorité. On est peut-être pas d'accord par rapport à des plans opérationnels mais je pense, pour ma part, que le réseau de transport doit être amélioré. Nous devons aussi lutter à notre niveau contre le trafic de transit. Nous pensons qu'une voie de circulation automobile chaussée de Louvain peut permettre de diminuer la pression automobile sur les voiries. On peut avoir des différences de vue et chacun doit pouvoir aussi assumer ses points de vue. Sur le stationnement, je rejoint ce qui a été dit. Il y a eu débat, on ne peut pas dire que la dernière année ça a été un long fleuve tranquille. Je pense qu'il faut envoyer un signal et que les choses soient claires. Sur le parking Squilcain, nous sommes d'accord, nous avons la même lecture. Par rapport au travail des horodateurs c'est pareil. Je pense qu'il faudra évaluer. Vous me parlez de commune qui le font sur fond propre ou qui les gèrent directement. A Schaerbeek, c'est aussi la même société mais nous allons évaluer en tenant compte vraiment de ce qui aura été bien fait et mal fait et il n'y aura pas de chèque en blanc.

Sur la bonne gouvernance, je rejoint un peu Mme Mouzon, je crois que nous devons, par rapport à la population que nous avons, porter une attention aux tenoïdois. Je pense évidemment à toutes les fonctions délaissées, il y a un pléthore de candidatures. Il faudrait organiser des examens pour des postes contractuels mais il est vrai que quand on monte dans les niveaux c'est moins évident. Pour le mois de décembre vous avez peut-être été informé mais en réalité, les échevins ont pu avoir un collaborateur. A notre niveau, je peux vous assurer que tant qu'il n'y a pas un aperçu financier clair par rapport aux finances de la commune, j'ai demandé que l'on attende, on lancera les procédures en temps utiles.

Un autre sujet sur lequel vous nous avez beaucoup interpellés, c'est le logement. Vous m'avez interpellé sur la vente de logement et je voudrais, si vous me le permettez, donner un point de vue qui est partagé par le Collège. On a une certaine quantité de logements à gérer. La question est de savoir si nous en sommes capables. Est-ce que nous avons les moyens sur le plan technique ? Avons-nous suffisamment de juristes, d'architectes, d'ingénieurs. Et objectivement, quand on fait l'analyse, on voit qu'on n'est en difficulté. Il y a les moyens budgétaires sur fond propre et puis il y a une quantité de dossiers. Je pense qu'à un moment donné on peut aussi pouvoir dire ce qu'est la masse critique à gérer. Quand je vois que nous sommes défaillants à certains endroits je ne peux pas accepter cela. Je ne peux pas accepter qu'il n'y ait pas d'entretien régulier à certains endroits, c'est insupportable. Nous l'avons dit à qui de droit. Nous prendrons nos responsabilités. Dans le cadre des désignations, nous allons désigner les personnes qui auront une vue bien claire. Nous voulons une efficacité. Dans ce cadre là, il y a cette phrase qui peut paraître étonnante, mais pourquoi pas dans un certain nombre de cas. Quand on a des propriétaires qui ont fait des efforts d'intégration pour avoir un travail, pourquoi pas envisager de libérer, de réduire la quantité de logements à certains endroits. Pour moi ce n'est pas quelque chose qui est tabou. Je sais très bien où est la moyenne régionale et communale et nous sommes bien au dessus. Je sais le nombre de logement que nous avons au travers la rénovation d'îlots lancée par Guy Cudell et différents contrats de quartier que nous avons portés. Le contrat de quartier de l'axe Louvain, ce ne sera ni plus ni moins le 6ème contrat de quartier que nous allons pouvoir traiter.

Sur les emplois, l'ALE et la Maraude. Nous devons aussi être responsables et porter la responsabilité comme vous le faites ce soir. Le fédéral se décharge d'une institution et réduit les charges du personnel. Si le fédéral se désengage et que c'est la commune qui doit surveiller, on a un problème à un moment donné. Accepter cela c'est accepter qu'une mission fédérale soit exercée par la commune. Je pense qu'il faut le faire en fonction de nos compétences propres. Je peux comprendre et je suis totalement d'accord avec vous. Mais je pense que s'il faut interpellé quelqu'un, c'est le fédéral car c'est inacceptable. Quand j'ai entendu parler de cela j'ai trouvé que c'était affolant. Si à chaque fois qu'une autre autorité se désinvesti nous devons investir, je ne sais pas comment on fait sur le plan budgétaire. Aidez-nous pour faire de la rigueur budgétaire au niveau de la tutelle. C'est inacceptable. Il faut qu'à un moment donné chacun assume de la même manière par rapport à ce projet. Evidemment que c'est un bon projet dont on est fier mais vous devez resituer cela dans le contexte. On est dans le contexte de la prévention et la prévention comporte des difficultés dont on parlera dans les semaines qui viennent. Nous avons beaucoup trop de jeunes sous l'influence des délinquants, peu d'éducateurs présents dans les quartiers, des services de prévention qui sont peu présents. Nous allons reprendre l'espace public en main. Nous avons un moyen extraordinaire qu'est le contrat de sécurité et le contrat de prévention et nous nous sommes retrouvés avec un bidule qu'est l'espace de citoyenneté. Tu prends des travailleurs, tu les mets dans des bureaux et ils discutent entre eux et tout le monde est heureux. Mais comment est-ce possible que l'on soit arriver à cela ? On réagit tout de suite en réintégrant une personne qui a passé toute sa carrière en prévention et qui a été une excellente fonctionnaire de prévention. On va revenir en arrière, je ne veux pas que les jeunes soient sous l'influencent aujourd'hui des dealers et de délinquants dans nos quartiers. Nous devons apporter une réponse dans les espaces publics, dans les jardins, dans les squares, nous devons reprendre ces lieux urbains. Saint-Josse a toujours eu cette politique de proximité, cette politique préventive. Je parle de Guy Cudell évidemment, il a été le premier à essayé ces politiques, il a parfois essuyé des critiques, mais ses services étaient présents sur le terrain. Quand je dis cela, M. Balsat, je ne dis pas que ce projet doit être exclu, que du contraire, mais il faut le faire dans un équilibre. C'est à dire qu'aujourd'hui, il y a le Samu social, il y a les Restos du Coeur et toute une série d'initiatives que vous nous avez présentées mais nous devons aussi d'abord reprendre un peu le terrain aussi par rapport à la mission qui nous est confiée par l'autorité régionale et fédérale. Ceci étant, la question de la pauvreté, cette pauvreté accentuée, mérite que l'on s'arrête, il faudrait peut-être voir dans quelle mesure ce projet ne pourrait pas être redéfini et repris au sein des affaires sociales pour lui donner une nouvelle vie. M. Clerckx je vous remercie comme Mme Genot pour tout ce que vous avez dit, et il y a quand même beaucoup de

points qui nous rapprochent comme la prostitution, les crèches, l'enseignement, la rénovation des logements publics, l'absence de nouveaux impôts, l'ouverture à l'opposition. Vous voyez que ce n'est pas du bla bla. Il s'agit d'actes concrets. Vous les avez demandés, vous les avez. Comme pour le reste, je pense que quand on a d'un turn over d'un habitant sur cinq par an, excusez-moi mais l'information c'est tout. Qui sait quand on doit sortir les sacs jaunes ? Demain. Qui sait pour les bleus ? L'Echevin de la Propreté a pris tout de suite l'initiative après le nouvel an d'informer les habitants de la commune.

M Clerkx : Ce n'est pas vous ? (Rires).

M le Président : Si vous m'interpellez, je ne suis plus ministre. Une petite parenthèse comme cela je redeviens ministre régional. Juste pour dire que par rapport au timing, je ne l'ai pas accepté, j'ai demandé un report jusqu'au 1er avril, et pourquoi ? Parce que je souhaitais que l'on donne le temps pour l'information et la sensibilisation. Cela n'a pas été fait et d'ailleurs c'est quelque chose que je n'ai pas lancé. Vous devez savoir que je n'ai pas suivi mon administration puisque j'ai divisé en deux la réforme en faisant d'abord l'extension de la collecte des déchets dans toutes les communes et l'année d'après, j'avais demandé qu'au préalable nous fassions avec les échevins de la Propreté un document que vous avez certainement vu dans vos boîtes. Nous n'avons pas hésité. Vous allez voir, vous allez être surpris en matière de propreté, nous ferons de l'information et de la sensibilisation quelque chose de prioritaire. Par rapport à l'arrêté, nous avons des agences assermentées pour cela. Pour tous les dossiers qui arrivent au contentieux croyez bien que cela est traité avec beaucoup d'objectivité et de transparence. Il n'y a pas de laxisme à ce niveau là, je vous rassure.

Sur les logements et les marchands de sommeil, c'est dans le texte. Je sais qu'il y a des tendances et c'est cela qui différencie l'homme de droite de l'homme de gauche. Certains voient certains types de problèmes alors que d'autres y voient d'autres réalités. J'ai discuté aujourd'hui avec notre Juge de Paix et Mme la Présidente du CPAS. Le Juge de Paix m'a dit : « Vous savez, M. le Bourgmestre, je fais des visites sur le terrain. Si l'on devait appliquer le code du logement, on devrait mettre dehors plus de la moitié de la population de Saint-Josse ». C'est évidemment une posture que de voir simplement une partie des problèmes. Quand je vois au service Contentieux de plus en plus de locataires, parfois même des fonctionnaires qui n'arrivent plus à payer leur logement. Est-ce que vous pensez que ce sont que des gens de mauvaise foi ? Ne voyez-vous pas la crise qui sévit ? Ne voyez-vous pas les propriétaires qui n'arrivent pas à rénover leur logement ? C'est là qu'on veut porter de l'aide et quand on parle d'accompagnement social, on ne l'a peut-être pas écrit mais vous le disiez vous même...on ne peut pas tout mettre là dedans. Nous informerons qui de droit des primes à la rénovation et les primes à l'énergie. Ce sera notre marque de fabrique. Quand je vois la complexité de ces formalités, il faut être juriste et ingénieur pour comprendre le bazar, c'est d'une complexité sans nom, ça n'est pas fait exprès mais en attendant c'est la population de Saint-Josse qui échappe à toutes ces aides. Elle n'arrive pas à obtenir ces primes, elle n'arrive pas à rénover ses biens, et on se retrouve dans de fâcheuses situations. Que ce soit du côté de pouvoirs publics, que ce soit du côté des propriétaires privés, il faut être dans un rôle qui soit équilibré. D'un côté, le rôle du contrôle, de l'autre côté, la main qui est tendue vers les habitants pour les aider.

Il y a aussi la question du bilinguisme. C'est vrai que l'on pourrait être plus précis, je vous rejoint, on est totalement d'accord. Je suis pour l'immersion et pour l'Echevin à l'Enseignement, il n'y aura pas de tabou en la matière. Nos enfants doivent grandir avec toutes les langues et devenir multilingues pour pouvoir plus facilement accéder au marché de l'emploi qui exige ces connaissances linguistiques.

Vous ressembler à certains journalistes qui m'ont interrogé la semaine passée à la fin de l'exercice. Ils m'ont parlé du jazz. J'ai toujours aimé le jazz. Il faut s'intéresser à toutes les cultures. Quand on donnera un concert, on demandera des comptes et de l'accès pour la population locale, pour les jeunes et aussi pour les autres personnes qui n'ont pas accès parce que si l'on veut un jour la pérennité des acteurs culturels à Saint-Josse, dans les théâtres et les centres culturels, cela doit se faire avec la population de Saint-Josse. Le renouvellement au niveau du public doit se faire avec la

population. Pourquoi est-ce que l'on veut une Maison de la Culture ? Pour donner accès à la culture à tous mais il faut que tout le monde comprenne que l'on ne peut pas être simplement des promoteurs immobiliers qui aiment faire des tours dans les quartiers sans jamais essayer d'apporter une réponse au problème du chômage des jeunes, sans jamais apporter une réponse au problème de stationnement.

En matière de patrimoine, personne ne peut me prendre en flagrant délit puisque j'ai été l'initiateur de la protection de l'église Saint-Josse. Je l'ai fait classer quand j'étais au Gouvernement. Cette église est un symbole pour les habitants et mérite une restauration. Le Collège prendra ses responsabilités pour introduire les demandes de subventions. Ne me demandez pas dans quel délai mais c'est quelque chose qui est prioritaire. M. Balsat, je voudrais vous dire que vous nous rejoignez lorsque vous parlez d'une régie technique avec des ouvriers qualifiés. Ça rejoint ce que je disais et c'est une excellente suggestion. On pense à la même chose là aussi, il faut une cavalerie légère qui soit capable de réagir sans passer par des marchés publics, par des sociétés extérieures. Par rapport à la protection des citoyens, on est aussi sur la même longueur d'ondes. Là où l'on diverge c'est sur l' AIS. L'actuel directeur de l' AIS est là depuis 2006. A l'époque, 33 logements étaient gérés par l' AIS. Aujourd'hui, on est à 266 logements. Elle est peut-être un peu victime de son succès mais il faut aussi pouvoir dire merci pour toutes ces familles qui sont là depuis autant d'années. L' AIS a donc connu une ascension fulgurante puisqu'elle a quadruplé en 4 ans. Cela ne veut pas dire qu'elle a privilégié la quantité à la qualité. Il faut aussi relativiser les affirmations car à la différence d'un propriétaire privé qui connaît bien son bien, une AIS peut difficilement déceler un vice caché ou un défaut de structure sur un bien qu'elle prend en gestion. Pour ce qui est du cas particulier dont vous parlez, il ne nous appartient pas de discuter des situations particulières. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que sur les 5 dernières années, l' AIS a perdu 12 logements avec autant de situations de relogements. Sur ces 12, 9 ont été relogés au sein du parc de logement. Une personne est retournée chez ses parents, une personne a été relogée au sein des propriétés communales. L' AIS n'est en aucune manière tenue à reloger ses familles. J'ai regretté la judiciarisation de ce dossier comme si il y avait une fin de non recevoir. Dans la plupart des cas il y avait une main tendue. Pour ce qui est du cas particulier que vous évoquez, une procédure judiciaire est en cours et une décision de justice est en cours d'exécution et il ne nous appartient pas aujourd'hui de commenter cette procédure. Vous avez certainement lu mes commentaires à une des questions qui a été posée la semaine passée, l' AIS aura une nouvelle feuille de route. Si l'on veut plus il faut alors donner plus de moyens. Nous avons aussi diminué le nombre de logements qui pourra être traité par l' AIS. Concernant maintenant les HBM, c'est vrai que quand on lie les deux on peut se dire que dans les sociétés de logements sociaux, les directeurs disposent d'un véhicule de fonction. Cela s'explique du fait qu'ils participent à des réunions, à des assemblées générales de locataires qui se tiennent le soir, il y a des urgences avec la police et les pompiers. Vous m'interrogez sur la fonction du conseiller spécial de l'ancien directeur, je note la question, j'avoue que je n'étais pas moi-même administrateur et je n'ai pas refait l'étude de toutes les décisions qui ont été prises. Vous devez savoir aussi que je n'ai pas fait beaucoup de remise et de reprise. La remise n'a pas eu lieu et la reprise n'est pas toujours facile. J'imagine que les mandataires sont particulièrement attentifs à cette question. Par rapport au véhicule de l'ancien directeur, je suis convaincu que les mandataires prendront les décisions qui s'imposent. Pour terminer sur le logement, on peut continuer et on pourra toujours trouver des logements insalubres. Aujourd'hui, on arrive aux effets pervers du code du logement. Dans un certain nombre de cas, des locataires qui tentent un jour d'avoir un logement, on leur dit que c'est peut-être bien que ton logement ne soit pas tout à fait salubre car s'il est insalubre tu auras des points de priorité qui te permettront d'accéder plus facilement à du logement. Vous vous rendez compte de l'hérésie. Je me dis que l'on fera une campagne car tous les propriétaires doivent faire un état des lieux au moment de l'entrée des locataires. On ne peut pas accepter ce jeu, c'est insupportable. Le code du logement devra faire l'objet d'une évaluation. Tant que l'on ne créera pas dans notre capitale suffisamment de logement, on arrivera à ces situations insupportables. Le prix du loyer augmente et le prix de l'immobilier augmente à cause de sa rareté. C'est la production de logement qui va nous permettre de réduire le prix du loyer. Je reviens à d'autres questions qui ont

été posées sans être trop long. Je voudrais remercier tous les conseillers car nous ne pouvons porter ce projet mobilisateur sans le soutien de l'ensemble des conseillers communaux. M. Roekens, nous sommes favorables pour la crèche rue Liedekerke et à faire quelque chose au niveau de l'immersion mais le problème c'est que du côté néerlandophone il y a encore du travail à faire. Pour terminer avec M. Mouhssin, j'ai ici une note circonstanciée que l'on vous fera parvenir par rapport à la problématique. Les autorités communales, dès l'entame des travaux de la piscine de Saint-Josse ont pris des contacts avec la Région et les différents gestionnaires de piscine. Mais on est dans un moment particulier puisque la piscine des communes de Laeken, d'Evere et de Ganshoren sont fermées. Cette situation est vraiment fâcheuse. Il y a tout un travail qui a été fait pour permettre aux enfants d'avoir des activités autres que la piscine, comme des classes vertes, des classes de mer, des journées sportives mais pour le moment, nous sommes malheureusement contraints d'être dans cette situation. Un mot sur la coordination : j'ai essayé dans le texte qui vous est proposé de créer à chaque fois la synergie avec la Région et d'inscrire toutes les politiques sur le plan régional. On ne peut réussir des politiques sans qu'il y ait une étroite collaboration entre les deux niveaux de pouvoir.

M Mouhssin : juste une petite rectification : j'avais fait des propositions concrètes dans le cadre de stages ADEPS pendant les vacances. Ce sont des choses qui sont accessibles. Est-ce que cette piste a été envisagée par la commune ? Est-ce qu'elle va être étudiée ?

M le Président : Vous l'avez fait récemment ?

M Mouhssin : C'est dans le dernier paragraphe de mon intervention.

M le Président : Je vais vous faire parvenir la note dans laquelle il y a toute une série de réponses.

Mesdames, Messieurs, s'il n'y a pas d'autres répliques, je propose de poursuivre l'ordre du jour avec le point numéro 3.

3. Contrat de Sécurité et de Prévention (PSSP) courant du 01/07/2012 au 30/06/2013 – prolongation du PSSP 2007-2010 et Gardiens de la Paix Contingent Complémentaire Activa à conclure avec le Service Public Fédéral Intérieur.

M le Président : Il y a dans le texte toute une série de références par rapport aux années antérieures 2008-2009, ce n'est pas un oubli, la discussion qui a eu lieu avec l'autorité de tutelle s'est faite dans ce cadre là. Est-ce qu'il faut un vote ?

M Mouhssin : Non, une série de question. Il y a une série de choses qui aurait pu être faites en 2008 et malheureusement encore une fois, on a pas toujours les réponses. Alors, je vais vous poser quelques petites questions.

M le Président : La fonctionnaire de Prévention vient de réintégrer sa fonction précédente aujourd'hui. Il n'est même pas possible de vous faire un rendu de ce qui a été fait. Comme je l'ai signalé, c'était le 14 janvier dernier. La remise n'a pas existé, je peux vous assuré que pour trouver des notes sur ce qui s'est passé, c'est très compliqué.

M. Mouhssin : Alors je le ferai sous forme d'une interpellation.

M le Président : Voilà, vous aurez à ce moment là un début de réponse de notre part et par rapport à la manière dont nous évaluons. Merci à vous.

ADOPTE – AANGENOMEN.

4. Plan particulier d'aménagement P.P.A n°19 ; Hotel communal ; Abrogation totale ; adoption définitive.

M le Président : C'est un dossier qui existe depuis maintenant un certain temps.

Mme Warnotte : J'avais une question par rapport à ce dossier parce que j'ai lu que ce qui était proposé c'est d'adopter l'abrogation du PPAS de l'hôtel communal. Il y a eu une enquête à ce sujet du 10 septembre au 10 octobre 2012 qui est parue à la Cour d'Arbitrage qui dit en quelque sorte que pour toute modification d'un PPAS, il faut un rapport d'incidence. Rapport d'incidence que nous n'avons pas au sein de la commune. La Région conseille dès lors de ne pas abroger et de ne pas modifier les PPAS tant qu'il n'a pas de modification. J'ai lu aussi dans le dossier qu'un fonctionnaire en charge du PPAS avait conseillé de poursuivre la procédure. Ma question est la suivante : est-ce que c'est un fonctionnaire au sein de la commune ou est-ce que c'est un fonctionnaire régional qui a proposé cela ? Sachant que la Région risque en raison de cet arrêt de la Cour d'Arbitrage de refuser cette proposition d'abrogation du PPAS. Je me demande s'il ne serait pas prudent, même si cela retarderait les choses, de suspendre cette décision d'abrogation en attendant d'avoir une position claire.

M le Président : Il s'agit de la Maison communale, l'incidence qu'il peut y avoir est toute infime. C'est pour cette raison là que le fonctionnaire communal nous suggérait de poursuivre. Vous savez, il s'agit de l'hôtel communal, il s'agit de l'annulation des parkings, c'est cela, il n'y a rien d'autres. Organiser et lancer un rapport d'incidence par rapport à cela, je ne sais pas ce que cela va donner comme remarque, vu le caractère particulièrement restreint du PPAS. Le rapport d'incidence est apparu assez mince. Je ne pense pas qu'il va y avoir du côté de la Région une vive réaction.

M Balsat : J'avais une question qui n'a peut-être rien à voir. On parle de l'Hôtel communal. Je sais que le l'Hôtel Vaxelair dans le PPAS est repris comme du logement. Je voulais savoir si l'on connaît l'identité du nouveau propriétaire parce que je sais que cela a changé de mains depuis 3 ou 4 ans. Est-ce que la commune a des visées sur ce bâtiment ? Je sais que votre prédécesseur en avait. Je pense que ça pourrait être intéressant. Il y a quand même 2 contrats de quartier et à défaut de moyens circonstanciés, si je ne m'abuse, je pense que le bâtiment est évalué à 9 millions et qu'il serait peut-être intéressant... vous avez aiguillé mon oreille il y a quatre jours lors de la réception et vous vous êtes ému de savoir que les employés communaux méritaient d'avoir un restaurant d'entreprise. On peut savoir que le bâtiment Astronomie c'est quand même plus de 3000 m2 avec 150 m2 de cuisine complètement équipée en sous-sol. C'est un immeuble où l'on pourrait faire du logement. Je ne vais pas me mettre à votre place mais je pense que ça pourrait être très intéressant.

Mme Mouzon : Le personnel demande et a toujours demandé des chèques repas. Or fiscalement, l'employeur ne peut pas donner à la fois un chèque repas et des repas dans un restaurant d'entreprise. L'achat de grandes cuisines équipées ne me paraît pas être une bonne idée.

M le Président : On est occupé à travailler par rapport à ce bâtiment. L'accueil de la population dans cette commune peut-être amélioré. L'hôtel communal dans lequel vous vous trouvez est un héritage du passé et comme nous souhaitons également inscrire la commune au XXIème siècle, il faudra d'une manière ou d'une autre accueillir autrement la population. Je pense qu'il y a de bonnes pratiques, il suffit d'aller voir ce que fait Anvers, Maastricht, il y a des choses qui sont intéressantes, mais nous le ferons, mais avec la rigueur budgétaire, on ne fera pas n'importe quoi.

5. Projet de PPAS « Scailquin » ; abandon.

M. le Président : Le Collège, dans le cadre de son programme politique, a privilégié le contrat de quartier durable chaussée de Louvain pour diverses raisons. La priorité n'était pas le PPAS à la chaussée de Louvain dans les bureaux Scailquin. C'est pour cela que l'on a voulu abandonner ce projet qui ne correspond pas à nos priorités car pour nous, il faut avant tout porter des pouvoirs publics et la politique vers ceux qui en ont le plus besoin et je pense aux propriétaires dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous souhaitons ainsi inscrire cette politique dans quelque chose de beaucoup plus important. Pas seulement se limiter à l'îlot Scailquin. La place Madou en remontant vers la place Daily, c'est toute cette zone qui a été délimitée dans le cadre des contrats de quartier durable Louvain. Je l'ai dit et je le répète. Les autorités régionales ont refusé à 3 reprises mais elles ont accepté le dernier projet. On nous a même dit que certaines choses ne devaient plus exister, nous avons tenu compte de manière informelle des remarques faites par la Région et aujourd'hui on a fait un tout beau projet avec deux priorités politiques pour ne pas citer toutes les priorités politiques. La première c'est la rénovation de la chaussée de Louvain au niveau du bâti, des commerces mais aussi des logements qui doivent être valorisés pour être remis en location. Il y a vraiment un travail à faire, il y a une rupture entre la place Saint-Josse et la place Daily, mais là nous allons prendre des initiatives dont je parlerai très bientôt pour justement convaincre au maximum les propriétaires à jouer le jeu au niveau de la rénovation urbaine avec les pouvoirs publics. L'autre aspect très important c'est l'aspect environnemental. Il est important de poursuivre cela et de continuer à travailler depuis la gare de Saint-Josse jusqu'à l'avenue Paule Dechannel où il y a encore des initiatives que nous avons présentées à la Région et qui ont été fortement appréciées. Il y a aussi l'îlot qui se trouve du côté rue des Deux Eglises et rue de la Pacification et c'est aussi cela l'une des réponses que je veux apporter à certains dans la salle. Vous m'avez interpellé sur les budgets évidemment, j'avais laissé sous-entendre qu'il y aura une part de rationalisation, c'est évident, mais vous savez que nous avons déjà obtenu 15 millions d'euros de subvention au cours des mois de décembre grâce à Mme Uyttenbroek et grâce à M. Picqué et c'est aussi cela qui va nous permettre de mettre sur pied toutes les structures dont nous avons parlé tout à l'heure. Dans le cas du contrat de quartier rue Liedekerke, on a déjà mis le pied à l'étrier. On a déjà intégré deux projets pour être tout de suite dans le concret mais pas simplement dans des plans pour 10 ou 15 ans, l'objectif est de répondre au défi démographique le plus vite possible. Nous proposons ici d'abandonner l'élaboration du PPAS. Est-ce qu'il y a des demandes de parole ? M. Clerckx et Mme Genot ?

M. Clerckx : Je suis un peu surpris de cet abandon d'un des gros projets de la législature précédente et j'espère que ce n'est pas un abandon pour se démarquer de votre prédécesseur. Je suis surpris par la justification dans le texte de l'abandon. On dit que la phase-test du piétonnier Louvain est peu concluante. Qui dit cela ? A ma connaissance il n'y a pas eu de phase-test scientifiquement étudiée mais en plus ce projet n'était pas spécialement lié avec le piétonnier, c'était pour améliorer un îlot qui est en très mauvais état avec des bâtiments en mauvais état, vides la plupart du temps au dessus des commerces. Pour ajouter un peu de respiration dans cette issue très dense. Dans le texte néerlandais, on cite aussi le bureau d'étude pour lequel il y a une erreur et je pense que l'on ne doit pas le citer.

Mme Genot : Un autre bureau que celui cité dans le texte a fait une étude de faisabilité du PPAS ultérieure à l'étude mentionnée dans le texte. Si j'ai bien compris, cette étude a coûté 25 000 euros. Donc j'aurai bien voulu savoir qu'est-ce que cette étude a établi et quels sont les éléments de cette étude qui vous font renoncer à cela. Comme on l'a dit, il n'y a pas eu de phase-test du piétonnier et dans la décision du Conseil communal du 29 août 2012, on disait que même si le projet devait échouer pour une raison ou pour une autre, le programme PPAS ne serait pas mis en péril. Quel était

le projet et il faut peut-être le revoir parce qu'il est trop grandiose. Le projet était de multiplier le nombre de logement par 5. Vous avez dit tout à l'heure « plus on fait de logement plus on fait diminuer les loyers ». Tout dépend quel type de loyer, c'est important d'avoir un bien serré pour justement pouvoir vérifier quel type de logement on fait parce qu'on sait que dans l'îlot Scailquin/Madou, c'est du logement à 3 000 euros le mètre carré. C'est important que l'on se dote d'outil public pour que les promoteurs ne fassent pas n'importe quoi sur cette zone. Le projet qui est de multiplier le nombre de logement par 5 et d'augmenter les surfaces de commerce. L'une des difficultés est que l'on n'arrive pas à attirer les commerces et les nouvelles chaînes qui viennent s'installer en Belgique parce que les espaces commerciaux n'ont pas les dimensions adéquates et que l'on voit que le commerce principal ne fait plus d'effort pour Saint-Josse car quand on voit les biens intéressants, ils les mettent dans d'autres magasins. On manque clairement d'une locomotive dans cette zone. L'idée était aussi de faire un espace public de 500 mètres carré qui aurait été gratuitement offert par les promoteurs en échange du reste du projet. Je pense que c'est une excellente chose que le contrat de quartier mais je trouverai vraiment dommage que l'on investisse de l'argent public alors que les propriétaires ont des biens qui valent de l'or. On est prié de leur botter les fesses pour qu'ils investissent dans ces espaces pour qu'ils fassent du logement et cela sans mettre un kopec d'argent public. L'argent du contrat de quartier doit aller aux petits propriétaires qui n'ont pas les moyens pour rénover leur bien et certainement pas aux propriétaires qui ont de gros moyens. Sur cet îlot, je crois qu'il y a environ 58 habitants dont une vingtaine de personnes handicapées qui demanderaient à voir cela bouger car leur bien n'est plus tout à fait adéquat à leurs besoins mais qui n'aimeraient pas se faire déloger sans solution de relogement plus adéquate. Quand on voit ce qui se passe du côté de Scailquin, on voit ces murs qui sont dans un triste état, on ne peut pas se dire que l'on va juste les laisser comme cela. Je ne trouve pas que ce soit une bonne chose que l'on vienne offrir aux propriétaires qui ont les moyens, de l'argent du contrat de quartier pour qu'ils daignent bouger. Si ce n'est pas le PPAS, quels vont-être les outils pour botter les fesses à ces propriétaires qui jouent la spéculation et qui attendent que les prix montent ?

M Balsat : Je vais rebondir sur ce point mais je ne vais pas parler du projet du PPAS en lui-même. Il y a un autre problème sous-jacent. Beaucoup de gens ont reproché ces derniers mois que c'était toujours ce fameux cabinet d'architectes qui apparaît chaque fois dans des dossiers similaires. Je ne veux évidemment en tirer aucune conclusion hâtive mais c'est simplement pour dire que si effectivement on a supprimé ce PPAS parce qu'il y avait d'autres projets d'accord... je trouve qu'il va falloir qu'il y ait plus de transparence en matière d'attribution de certains marchés à ce niveau là.

M Mouhssin : Je trouve que lorsqu'un membre du Conseil cite le nom d'une entreprise comme cela c'est peut-être bien de lui rappeler qu'il y a des règles.

M Balsat : Je n'ai pas été le seul à la citer.

M le Président : Je demande effectivement que nous ne parlions pas des sociétés privées. Ce que je souhaite dire ici, c'est que j'ai toutes les peines du monde à comprendre ce que l'on voulait faire dans ce bazar. Ça fait très exactement 18 mois que je réclame d'avoir des documents pour comprendre. Cela m'a pris énormément de temps de comprendre ce que l'on faisait là-bas. Quand j'ai eu l'occasion de voir le dossier qui a été introduit, c'est la Région qui nous a remis la gestion du contrat de quartier durable Louvain. 70% du dossier qui avait été introduit à la commune avait été introduits à 3 reprises. L'objectif était de doubler les m² sur base d'un projet qui avait été fait par un bureau d'étude. Vous comprenez dès lors qu'elle fut ma réaction. Je me demande comment est-ce possible de mettre en travaux toute cette zone alors que pendant deux ans, on a eu des travaux pour les égouts et que dans les années à venir, on va avoir des travaux qui n'en finissent pas. Est-ce qu'un jour on organisera une réunion pour demander aux habitants ce que l'on veut faire ? Qui décide de ce que l'on va faire de l'avenir de ces quartiers ? Quelqu'un, à un moment donné, dit que l'on va doubler les m² mais pourquoi ? C'est assez affolant, c'est une perte en démocratie et c'est cela que

j'ai refusé. Ce projet n'est ni plus ni moins un projet non discuté avec les habitants. Par contre, dans le contrat de quartier durable on aura l'occasion de parler de la station d'essence, des problèmes scolaires et des commerces et du logement. On aura l'occasion de parler de tout le monde alors que ce dossier a justement été refusé par l'autorité régionale. Je demande donc l'abandon de ce projet car je n'ai aucune intention de jouer dans cette pièce. Vous savez quand on fait des efforts vers les uns, que l'on fasse aussi des efforts vers les autres. La prime ne peut être utilitaire pour les uns avec des plus values commerciales parce que l'on va faire des logements. La densité de population à Saint-Josse a atteint un niveau de saturation. Qui parle des dix années de travaux que l'on va avoir dans le quartier ? Personne. Qui parle de ces deux années qui viennent de passer et qui ont été insupportables ? C'est quelque chose qui est pour moi inacceptable, je suis pour des débats ouverts et pour la participation de tous dans les débats mais pas pour des projets qui sont orientés dans l'intérêt de quelque uns. C'est pour cela que je demande l'abandon du PPAS Scailquin. Est-ce que quelqu'un demande le vote ?

Mme Genot : Je demande la parole. J'ai posé une question précise. Après l'étude de faisabilité dont vous avez pris connaissance dans le contrat de quartier, il y a une autre étude qui a été faite par un autre bureau et qui a coûté 25 000 euros et vous me dites que vous n'avez pas connaissance de cette étude. Je n'ai pas non plus connaissance de cette étude. Donc il y a une étude qui a été commandée et payée par la commune de plus de 25 000 euros par le bureau suivant. Ce n'est pas possible de décider de l'abroger sans que l'on dispose de cette étude. Ça me paraît difficile de mettre 25 000 euros à la poubelle parce que vous ne l'avez pas trouvée. Je pense qu'il faut appeler le 2ème bureau d'étude pour savoir qu'est-ce qu'il a fait avec ces 25 000 euros et voir ensuite ce que l'on fait avec ce fameux PPAS. Sans avoir cela, c'est pour moi éthiquement impossible d'avoir jeté 25 000 euros à la poubelle.

M. le Président : Nous aussi on aimerait parfois être au courant de ce que l'on a voulu faire à certains endroits, ce serait beaucoup plus sympathique pour tout le monde. Je vais vous dire, ce qui est insupportable c'est de créer des projets par des gens qui savent. Des avant-gardistes qui savent tout mieux que d'autres. Les habitants n'ont-ils pas le droit de savoir ce que l'on va faire dans leur quartier ? C'est pour moi, quelque chose que l'on ne doit plus faire. C'est pour cela que j'ai parlé de concertation car elle se fait avec les gens. Pourquoi est-ce que l'on ne doit pas dès le départ se concerter avec les habitants ? C'est pour cela que j'ai une telle réaction et je n'ai pas été le seul à avoir cette réaction. Demandez à Mme Huytebroeck, elle vous expliquera également. Est-ce que quelqu'un demande le vote au niveau du groupe Ecolo ou MR ?

M. Clerckx : Je souhaite juste faire une dernière intervention si vous me le permettez. Je partage fortement vos idées et vos pensées mais deux des principaux intervenants de ce dossier ne sont plus là. Je pense que ce n'est pas parce que certains avaient peut-être des idées malsaines voire malhonnêtes, je reste prudent dans ce que je dis, que l'idée de faire un PPAS sur cet îlot qui - est vraiment dans un état très mauvais - qui est presque un chancre de boue...n'est pas une bonne idée. Je trouve que la manière de procéder n'est pas bonne. On a un Conseil et tout à coup on abroge sans concertation. Vous vous faites le chantre de la concertation mais là on ne concerte pas. Faites une commission pour que l'on en discute. La majorité l'a voté au mois d'août et maintenant on l'abroge, je trouve cela un peu léger pour l'homme de la concertation. On concerte quand cela vous arrange.

M. le Président : Monsieur Clerckx, on va avoir des moments de concertation sur l'avenir de la chaussée de Louvain. Je vous signale que l'on vient d'obtenir de la Région ces engagements là. J'engage tout le monde à participer à ces travaux. Vous me demandez de cautionner un projet qui est orienté par certains à un moment donné. Je le refuse comme j'ai refusé le projet de la Saint-Lazare. Pourquoi ? Parce qu'à aucun moment on ne demande l'avis des commerçants, des habitants qui vivent dans le quartier, des usagers. C'est cela que je refuse. C'est pour cela que je parle de concertation préalable. C'est de demander ce que l'on va faire ensemble avec toutes les forces vives

autour de la table et pas seulement avec quelques uns qui savent car cela c'est quelque chose qui est insupportable pour moi. Les projets que j'ai dû accueillir quand je suis arrivé à la commune, c'était cela. A chaque fois que j'ouvrais un tiroir, vous savez que les gens n'étaient même pas au courant.
Mme Genot : Mais vous l'avez voté, vous étiez là !

M le Président : Est-ce que d'autres souhaitent la parole ?

M Clerckx : Faites une concertation sur ce projet que vous souhaitez cassez. Vous avez décidé tout de suite que ce projet n'est pas bon.

Mme Mouzon : Si j'ai bien compris, abandonner le projet du PPAS aujourd'hui tel qu'il est...ne signifie nullement que jamais au grand jamais pour les millénaires à venir qu'il n'y aura plus de PPAS à venir. Cela ne veut pas dire non plus que toutes les études qui ont été faites et payées sont jetées. Il est question d'abandonner dans cet état là. Puis l'on verra bien, avec concertation préalable avec les habitants, ce que l'on fera.

M le Président : Mme Genot, dernière réaction, dernière réplique.

Mme Genot : le problème c'est qu'on nous dit qu'on ne connaît pas le projet fait par le deuxième bureau d'étude mais on l'abandonne. De dire que l'on ne connaît pas ce projet, qu'on ne l'a pas lu et qu'on ne sait pas ce qu'il y a dedans, c'est pour moi impossible de dire qu'on prend ces 25 000 euros et qu'on les jette à la poubelle sans même savoir ce que c'est.

M le Président : On a travaillé par rapport à cette zone. On a obtenu l'aval de la Région pour faire un travail de rénovation urbaine à partir de la place Madou. Nous avons choisi un autre billet. Permettez que le Collège puisse encore décider de ce qu'il souhaite. Vous n'êtes pas d'accord, je peux le comprendre. Je ne suis pas favorable à ce projet, je me suis exprimé publiquement. Madame Warnotte, une dernière réplique, s'il vous plaît.

Mme Warnotte : Je voulais juste signaler que la résolution de ce projet a été faite en séance du 29 août 2012 et que parmi les membres du Conseil qui sont ici présents et qui ont adopté ce projet, nombre se retrouve encore une fois ici et je trouve cela schizophrénique, de se dire que ce projet était bon il y a 6 mois et que maintenant il ne l'est plus par la décision d'une seule personne. Je me demande par ailleurs dans le cadre du PPAS, c'est simplement cela qui est voté, c'est la procédure du PPAS de l'îlot Scailquin. On ne dit pas exactement ce que prévoit ce PPAS puisque l'on est dans le cas de la procédure d'élaboration. Je ne vois pas pourquoi il serait antinomique de prévoir une concertation avec les habitants. Ce projet et les études pourraient être gardés, exploités et pas simplement commandés puis jetés, d'autant plus qu'apparemment, vous ne savez même pas ce qu'il y a dedans, alors que vous étiez là. Essayez de dire que cela fait 18 mois que vous avez essayé de comprendre ce projet alors que cela fait des années que vous êtes ici présent, je trouve cela de mauvaise foi.

M le Président : Merci beaucoup, je demande à M. Azzouzi de faire le tirage au sort pour le vote.

Le rapport est adopté.

Se sont abstenus : MM. Clerckx, Roekens, Mme Genot, MM. Kfaïti, Mouhssin, Mme Bulduk, M. Balsat, Mme Warnotte.

6. Coopération internationale communale entre les communes de Saint Josse-ten-Noode et Ain Beni Mathar - exercice 2013.

M. Jassin : le point a été reporté au mois de décembre parce qu'il manquait la pièce essentielle pour prolonger cette coopération du 1er janvier au 31 mars 213.

M. le Président : est-ce que quelqu'un demande la parole ?

Mme Warnotte : Vous l'avez déjà dit, ce point a déjà été présenté en décembre mais il était incomplet. Il est de nouveau présenté mais encore incomplet. Je constate qu'une fois encore malgré la bonne volonté affichée, nous ne pouvons pas nous prononcer sur ce point. Nous aimerions disposer de tous les documents pour pouvoir se prononcer sur ce dossier. On ne peut connaître un dossier dans son entièreté, j'ai essayé de prendre des rendez-vous pour pouvoir consulter ce dossier mais je n'ai trouvé personne pour m'expliquer ce dossier et ce n'était pas le seul dossier incomplet....

M. le Président : est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? On vous fera parvenir une copie de la convention. M. le secrétaire vient de me dire qu'il vous l'a envoyée. Si je peux faire une suggestion, n'hésitez pas à contacter le Secrétaire communal lorsque vous avez une question parce qu'ici, au-delà de l'aspect juridique et de la procédure, il s'agit de l'argent qui est mis à la disposition par l'association des communes bruxelloises. C'est un projet qui a été validé. Mme Warnotte l'a reçu sur son adresse Irisnet.

Mme Genot : Y a t-il un système pour que l'on puisse renvoyer nos adresses Irisnet vers nos autres adresses mail ? Pourrait-on nous envoyer un petit mode d'emploi, ce serait génial, merci.

M. le Président : Souhaitez vous, Mme Warnotte, un vote sur ce point ?

Mme Warnotte : Non mais j'ai une autre question. Je me demande s'il est obligatoire que ce soit le Bourgmestre qui signe cette convention.

M. le Président : C'est à dire qu'il est d'usage que par rapport à des actes qui engagent la commune, ce soit le Bourgmestre qui signe avec le Secrétaire communal.

ADOPTE – AANGENOMEN

7. Département informatique ; acquisition de matériel et installation de câblage ; information.

M Balsat : Une décision du 24 décembre 2012 est d'acquérir deux portables et dix tablettes . Je reviens sur votre programme de politique générale et je vois qu'il est question de faire une consommation plus responsable au sein de l'administration. Je voulais savoir si, dans un futur proche, on ne pouvait pas minimiser la consommation de papier ?

M le Bourgmestre : s'il n'y a pas d'autre question, je vous demande de passer au point 8.

ADOPTE – AANGENOMEN.

8. Information des décisions relatives aux articles 234 alinéa 3 et 236 de la Nouvelle Loi communale.

M. Clerckx : Cela concerne la rue du Moulin 139. Je n'ai pas vu les annexes du dossier dans la farde. Ici, on parle du remplacement des menuiserie et maintenances diverses au bâtiment. Vous vous souviendrez que c'est un dossier que j'avais épinglé entre autre dans le cas du fonctionnaire qui a été licencié. Dans une de mes interpellation, je vous expliquais que le cahier de charge était fort complet mais n'avait pas du tout été respecté par la société pour ce qui concerne, entre autre, le remplacement des châssis. Je vois que l'on veut dépenser à nouveau 80.000 € alors qu'à mon avis l'entreprise en question - qui a eu le premier marché - n'a pas respecté le cahier des charges. Je me demande s'il ne faut pas se retourner contre eux. Le fonctionnaire en chef a été licencié mais il y a d'autres fonctionnaires en service qui ont des comptes à rendre dans ce dossier. Entre autre, la fonctionnaire qui faisait le suivi du chantier. Si vous analysez bien ce dossier, on a dépensé 140 000 euros pour cet immeuble. Je me demande si l'on a pas un peu vite fait un nouveau marché alors que l'on devrait mettre cette entreprise devant ses responsabilités.

M. le Président : il y a deux sortes de réponse que l'on peut y apporter. Il y a d'abord l'urgence par rapport au personnel pour des questions de sécurité de pouvoir les faire travailler dans des conditions matérielles correctes. Par rapport au choix de ces deux bâtiments, j'ai eu l'occasion d'aller les visiter personnellement, la semaine passée, et objectivement, on se demande comment l'on a pu faire le choix d'un bâtiment aussi minuscule pour accueillir 30 personnes , ce qui est assez invraisemblable. L'autre aspect, c'est le bâtiment d'à côté. Actuellement, nous sommes en train d'analyser ce dossier de très très près, y compris les aspects dont vous avez parlé. Nous souhaitons sortir le plus vite possible de cette situation d'impasse. Je ne suis pas sûr dans un horizon de moyen ou de long terme, que ces services devraient rester. Quand on regarde ces deux bâtiments, ils ne sont pas conçu pour accueillir des travailleurs en nombre aussi important. Soyez rassurés que nous allons ,dans ce dossier, prendre nos responsabilités très bientôt. Par ailleurs, nous reviendrons vers vous dès que possible.

ADOPTE – AANGENOMEN.

9. Contrat de quartier Méridien de Bruxelles, fixation des loyers de 3 logements sis rue Godefroid de Bouillon 64.

M le Président : Je vous l'ai dit en préambule, il y a une modification. Mme Warnotte, une modification de dernière minute ? . Y a t- il des questions ?

M. Balsat : Deux petites questions. Est-ce que ces logements sont achevés et est-ce qu'ils ont déjà été attribués ? J'ai appris que la Région permettait que dans les contrats de quartier, des logements rénovés pouvaient éventuellement être attribués en dérogation à du personnel communal et servir à des logements de transit.

M. le Président : Je vous remercie, M. Mouhssin ?

M. Mouhssin : Nous avons rappelé l'importance des commissions. Or, les dossiers avancent et je pense que pour les groupes Ecolo et MR, la réunion de commission, vu qu'il y a plein de concertation qui se feront, peut être une bonne chose. Je souhaiterai vraiment que le Collège travaille sur le sujet.

M. le Président : Il a été annoncé à certains de vos collègues que les commissions réunies pour le budget extraordinaire et pour le budget ordinaire, vont permettre notamment à une partie de ce Conseil communal qui n'a pas l'habitude de cet exercice, de s'approprier à ce jargon.

M. Mouhssin : Je vais être plus clair dans ce que je viens d'exprimer.

M. le Président : Vous demandez la tenue de commissions.

M. Mouhssin : Je vais expliquer la raison. J'avoue que nous avons été un peu déçus que la presse soit informée de la note de politique générale avant le Conseil. C'est peut-être une tradition mais je pense que les choses se débattent d'abord au Conseil et puis en commission. On ne l'a pas soulevé en introduction car l'on voulait un climat serein.

M. le Président : Ce que vous demandez à la majorité, est ce qu'à un moment vous allez l'appliquer à vous-même ? Avant une interpellation au Conseil communal, jamais au grand jamais, vous n'allez en parler à la presse. C'est un acte fondateur. Dans le contexte particulier de Saint-Josse, je trouvais important de le communiquer au grand public. Le Conseil communal sait depuis le 7 décembre que nous allons organiser un débat. Je vous ai d'ailleurs donné rendez-vous. La presse est présente et fait son travail. Il y a beaucoup d'entre vous qui interpellent d'abord la presse sans avoir interpellé le Bourgmestre, ce sont des choses qui se passent. On peut parfois le regretter mais dans ce cas-ci je ne pense pas qu'il faut voir dans le chef du Collège autre chose. Mais on retient l'idée d'organiser des commissions ...

Mme Warnotte : si je peux juste rebondir sur ce que vient de dire M. Mouhssin...j'ai trouvé relativement scandaleux le fait que la presse a été informée de cela, je pense, le jeudi, le jour après que nous ayons reçu le dossier. Pourquoi a-t-on reçu le dossier à ce moment là ? Parce que j'ai justement interpellé le Collège en disant que ce dossier aurait dû être disponible pour la consultation par les Conseillers pour, au plus tard, le 18 janvier. Vous avez consulté le Conseil communal en temps et en heure mais vous n'avez pas remis ces documents en temps et en heure alors qu'il s'agit de documents fondateurs.

M. le Président : Je vais vous faire une confidence. Au gouvernement, les parlementaires reçoivent les documents en séance.

Mme Genot : Les journalistes aussi.

M. le Président : Si vous avez reçu les documents le mercredi, c'est pour une raison simple, ce n'est pas parce que vous êtes intervenue à plusieurs reprises, c'est parce que nous avons un traducteur qui est parti à la pension. Mais vous avez eu le temps de le découvrir, vous avez d'ailleurs fait d'excellentes interpellations.

Je remercie les différents habitants qui ont été présents, nous allons passer à la séance en huis clos.

Fin de la séance publique : 22h20.